



Association les Landes

**INVENTAIRE, DESCRIPTION ET CARTOGRAPHIE
DES BLOCS DE LA PARCELLE XC 102
DU SITE ARCHEOLOGIQUE DES PIERRES DROITES**

**– RAPPORT DE PROSPECTION TRIENNALE ARCHEOLOGIQUE –
1/3
(Morbihan, commune de Monteneuf)**



Claire TARDIEU

Décembre 2016

Ont contribué au financement de cette
action :

le Conseil Général du Morbihan ;
le Service Régional de l'Archéologie ;
Guer communauté ;
l'association les Landes ;
la commune de Monteneuf.



REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier Christine Boujot dont le suivi et le soutien ont été précieux tout au long de la réalisation de cette étude, tant pour sa conception que dans le déroulement et, aussi, le travail de terrain. Merci également, à Olivier Agogué qui a rapidement cru en ce projet, et nous en soutenue pour chacune de ses étapes.

Nous remercions également le propriétaire des parcelles – la commune de Monteneuf –, qui nous a permis d'effectuer cette prospection et l'association les Landes qui, par son cadre, a rendu ce travail possible.

Sont encore à remercier toutes les personnes venues nous aider bénévolement lors de cette prospection : Vincent **Boussion**, Gildas **Bregain**, Gwen **Briand**, Vérane **Brisotto**, Dominique **Caillot**, Gauthier **Cateau**, Anne-Laure **Challier**, Alexandra **Dornaric**, Sylvie **Farcy**, Ilial **Gasselin**, Titouan **Gasselin**, Jean **Godeloup**, Elisabeth **Grégoire**, Karen **Lefevre**, Marie **Le Saux**, Nicole **Meunier**, Anaël **Michaud**, Patrick **Perez**, Armelle **Picquet**, Franck **Sosson**, Anezka **Rajnerova**, Benoît Roudault. Ma reconnaissance s'adresse plus particulièrement à Alexandra Dornaric pour sa motivation toujours indemne après tant de journées pluvieuses à travers ronces et ajoncs. C'est en en m'accompagnant sur plusieurs étapes de cette prospection, que l'ensemble de ces bénévoles a rendu ce travail possible.

Enfin, nous tenons à remercier grandement Benoît qui nous a accompagnée pour réaliser nos relevés GPS ainsi que Gildas et Gwenn lors de « lourde » couverture photo. Je pense également à Pauline et Elsa, mes collègues médiatrices du patrimoine, qui supportent, dans tous les sens du mot, ce projet au quotidien.

Merci encore à la commune de Monteneuf pour son soutien technique et la confiance de la municipalité dès le premier jour de ce projet. Un mot particulier à Philippe Ermel pour sa réactivité et sa disponibilité à tout moment.

INTERVENANTS

Prospection

Claire TARDIEU (association les Landes)

Bénévoles

Boussion Vincent – 1,5
Bregain Gildas – 2
Briand Gwen – 3
Brisotto Vérane – 2
Caillot Dominique – 0,5
Cateau Gauthier – 1
Challier Anne-Laure – 1
Dornaric Alexandra – 6
Farcy Sylvie – 1
Gasselin Ilial – 1
Gasselin Titouan – 1
Godeloup Jean – 0,5
Grégoire Elisabeth – 0,5
Lefevre Karen – 1,5
Le Saux Marie – 0,5
Meunier Nicole – 0,5
Michaud Anaël – 0,5
Perez Patrick – 1
Picquet Armelle – 3
Sosson Franck – 2
Rajnerova Anezka – 1
Roudaut Benoît – 2

soit un total de 33 jours

Marquage : Solenn Briand

Soutien des services techniques

Philippe Ermel (commune de Monteneuf)
Philippe Colléaux & Patrice Hamery
(Communauté de communes)

Création d'un SIG

Claire TARDIEU (association les Landes)

Suivi scientifique

Christine BOUJOT (service régional de l'archéologie)

Localisation de l'opération

SITE Les Pierres Droites DÉPARTEMENT : Morbihan COMMUNE : Monteneuf
Lieu dit ou adresse : Les Pierres Droites
Année cadastre : 2004

Identité de l'opération

Arrêté n° 2014-042 du 25-03-2016 Nature : prospection thématique
Titulaire : Tardieu Claire
Organisme de rattachement : association les Landes
Date d'intervention : 2016
Propriétaire du terrain : Communes de Monteneuf
Protection juridique : inscription MH
Motif de l'opération : Gestion concertée naturelle et archéologique, préservation et connaissance du site archéologique.
Surface prospectée : 10 hectare sur 3 ans
Cadastre : Section : D Parcelle : XC 102 et XC 103
Coordonnées Lambert Zone : XC : 0102 XC : 0103

FINANCEMENTS

Subventions	Sollicité	Attribué
Conseil Général du Morbihan	12 912 €	12000 €
Ministère de la Culture DRAC/SRA	4 695 €	4000 €
Autofinancement	3 909€	3 909 €
Commune de Monteneuf	1 120 €	1 120 €
Guer Communauté	840 €	840 €
TOTAL PRODUITS	23 476 €	21 869 €



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2016-039

- VU le code du patrimoine, notamment son livre V et en particulier les articles L531-9 et L531-15 ;
VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux) ;
VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;
VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,
VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

ARRETE

Article 1er : Madame Claire TARDIEU est autorisée à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de prospection thématique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2016 :

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Commune : MONTENEUF
Lieu-dit : Les Pierres Droites
Cadastre : section : D parcelles : 776
Coordonnées Lambert : XC = 0102 - XC = 0103
Organisme de rattachement : Association des Landes

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie le rapport final de l'opération dont la présentation et le contenu sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004. Le rapport remis en trois exemplaires au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format PDF sur support numérique. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, ...) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions / motivations / recommandations particulières à l'opération

Néant.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 25 mars 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie par intérim

Table with 2 columns: Région: Bretagne, Département: Morbihan; Commune: Monteneuf, Type et durée de l'opération: PTA; Libellé de l'opération: Les Pierres Droites; Rapporteur: P. Allard; Chronologie: Néolithique.

La demande concerne un projet de prospection déposée par Claire Tardieu pour le site des Pierres Droites sur la commune de Monteneuf dans le Morbihan. Ce site mégalithique re découvert après un incendie de forêt dans les années 1970 a été fouillé de 1986 à 1995 par Y. Lecoff qui sur 1 ha a mis au jour une quarantaine de monolithes supplémentaires. Cet ensemble se développe sur 7 ha et on estime le nombre de mégalithes présents à 400. La fouille avait permis de mettre en évidence une carrière d'extraction et divers aménagement plus tardifs. Un diagnostic mené par V. Brisotto en 2011 dans le cadre du projet de valorisation du site mettait en évidence l'existence d'un aménagement empierré qui suggère la présence d'un monument mégalithique, de même que des structures de casage et de petits blocs dressés aux alentours. En 2014, C. Tardieu menait une prospection entre les deux précédentes opérations qui suivait différents objectifs qui sont clairement exposés dans la demande. Le premier correspondait à l'ouverture d'un nouveau tronçon dans le sentier d'interprétation pour la découverte d'une nouvelle partie du site. Ce sentier a été inauguré en septembre 2014. Deuxièmement, le site devait s'inscrire à la gestion de la réserve naturelle des Landes de Monteneuf et cet objectif est mis en œuvre depuis 2015 par une gestion concertée des machilites et de la biodiversité. La prospection 2014 a permis une meilleure connaissance du site et de sa cartographie en triplant le nombre d'entités repérées par Y. Lecoff. Le demande concerne la poursuite du projet toujours autour des trois axes liés à une meilleure connaissance du site, de sa conservation et de sa valorisation. Ainsi, il est proposé la poursuite des prospections dans les parcelles XC 0102 et 03, ce qui concerne une surface de 10 ha. Le rythme serait de 3 à 4 ha par an, ce qui s'inscrit donc dans une démarche pluriannuelle. Le mode opératoire est clairement décrit p. 15 et il est non destructif, le nettoyage des pierres se fait par soufflage thermique et les blocs seront marqués par un cartouche de vernis isolant. Les blocs seront cartographiés et photographiés.

Avis du rapporteur
Lecture de l'avis du CRA
Débat scientifique

Avis de la CIRA

La commission émet un avis favorable à la poursuite de la prospection engagée sur le site de Monteneuf, dont la méthode et les objectifs en termes de connaissance, de protection et de valorisation sont clairement présentés.

Table des matières

I - CONTEXTE DE L'ETUDE	7
I-1 – Le site des Pierres Droites	7
I-1-1 – Localisation et présentation générale du site	7
I-1-2 – Les investigations archéologiques sur le site.....	8
I-2 – Problématique de la recherche.....	10
I-2-1 – Localisation.....	11
I-2-2 – Préserver les menhirs de Monteneuf au sein de la réserve naturelle	11
I-2-3 – Valoriser	12
I-2 – Déroulement de l'étude sur l'est de la parcelle XC 102.....	12
I-2-1 – Le terrain : méthodes de la prospection.....	12
I-2-1 – L'enregistrement des blocs et / ou monolithes.....	14
II- Résultats de l'opération.....	22
II- 1 – La connaissance archéologique	22
II-1-1 – Le corpus	23
II-1-2 – La cartographie.....	23
II-1-3 – L'ensemble nord	29
II-1-4 – L'ensemble sud	33
I-1-5- Nouveaux éléments archéologiques	46
II- 2 – La Réserve Naturelle Régionale des Landes de Monteneuf.....	57
II- 3– Un site archéologique valorisé	59
II-3-1 – Les visites de la prospection	60
II-3-2 – Le bénévolat.....	60
II-3-3 – Les visites du site (200/ an)	61
Conclusions.....	62
Bibliographie.....	63
Annexes CD :	65
Base de données	65
– Fiches menhir.....	65
– Photographique	65

I - CONTEXTE DE L'ETUDE

I-1 – Le site des Pierres Droites

I-1-1 – Localisation et présentation générale du site

La commune de Monteneuf se situe au nord-est du département du Morbihan, à 20 Km à l'est de Ploërmel et à 50 Km au nord de Vannes (cf. fig. 1). Le site archéologique des Pierres Droites est implanté sur la partie est de la commune, en direction de Guer (cf. fig. 2).



Figure 1 – Carte de localisation de Monteneuf dans la région Bretagne

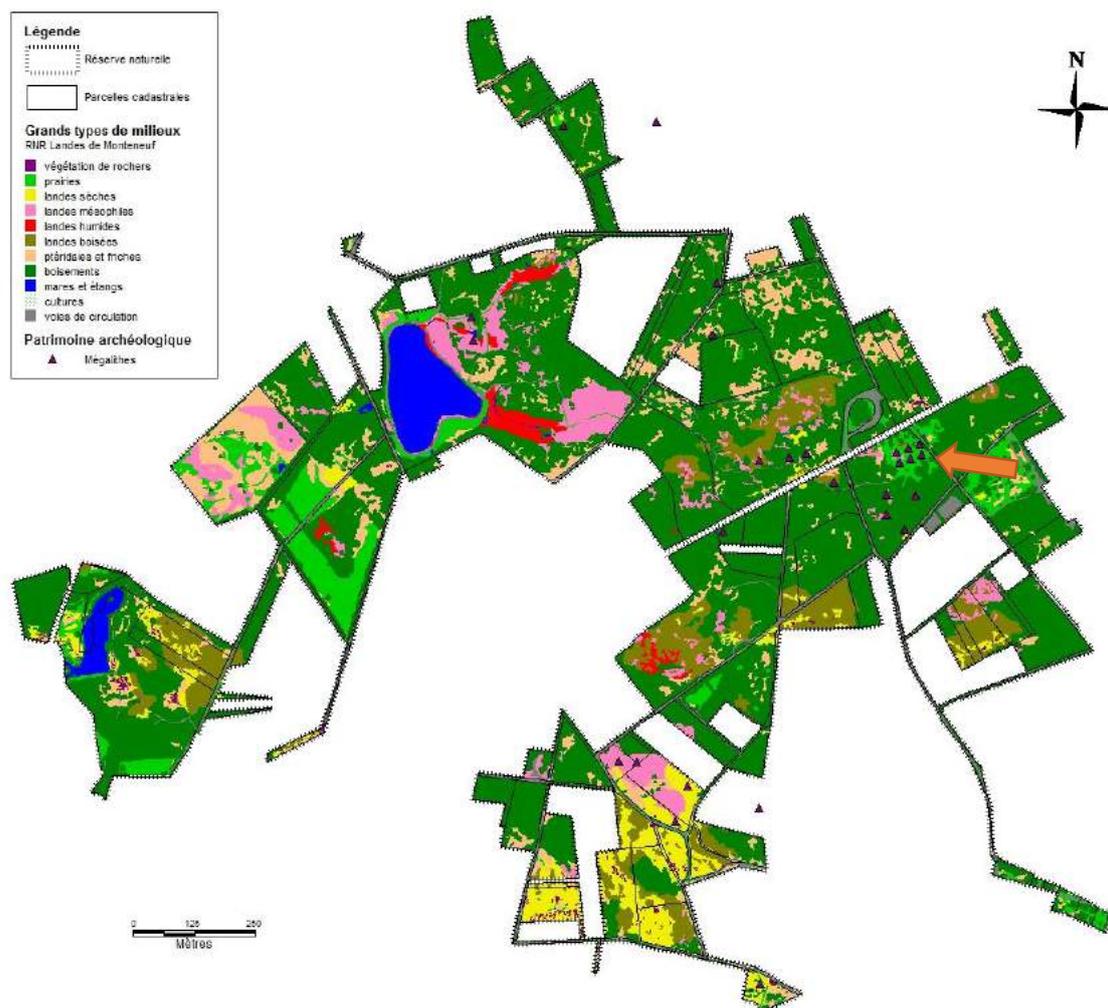


Figure 2 – Carte de localisation du site des Pierres Droites (flèche) au sein de la réserve naturelle.

Le site se trouve sur le versant sud-ouest d'une ligne de crête qui culmine à 158 mètres, pour majorité au-dessus de 120 mètres ; et les pentes y sont inférieures à 5%. Les connaissances du patrimoine géologique sont récentes et encore partielles (Jégouzo & Noblet 2014). Le site de Monteneuf occupe le bord nord d'une unité géologique, connue sous le nom "d'ellipse de Réminiac" et fait partie du grand ensemble des schistes pourpres caractéristiques de la région issue de la formation de Pont-Réan.

Le site fait l'objet d'une double protection : en 1996, le site a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Depuis 2013 il fait partie de Réserve Naturelle Régionale des Landes de Monteneuf labellisé Espace Remarquable de Bretagne en région Bretagne.

I-1-2 – Les investigations archéologiques sur le site

La première indication du site est réalisée par le Chanoine J. Mahé en 1825. Il cite la présence de « 7 à 8 peulvans dans le secteur » (Mahé 1825) ce qui vaudra à la route qui sépare le site (actuellement D776) le nom de « route des Pierres Droites » sur la cadastre Napoléonien. Plusieurs recherches archéologiques ont eu lieu sur le site. Elles ont débuté avec les fouilles, sur 1 hectare, menées par Y. Lecerf de 1989 à 1996. A l'issue de ces fouilles, et après être allé voir aux alentours, le fouilleur a alors dressé une estimation de l'étendue du site – autour de 7,5 hectares – sur laquelle il a recensé 420 monolithes. Suite à des démarches d'acquisition de la municipalité, l'ensemble des parcelles sur lesquelles se trouvent les blocs sont aujourd'hui publiques. Sur le nouveau cadastre, les pierres s'étendent sur les parcelles 1, 32, 177, 176, 174, 173, 102, 101, 100, 88, 86, 84, 83 (cf. fig. 3).

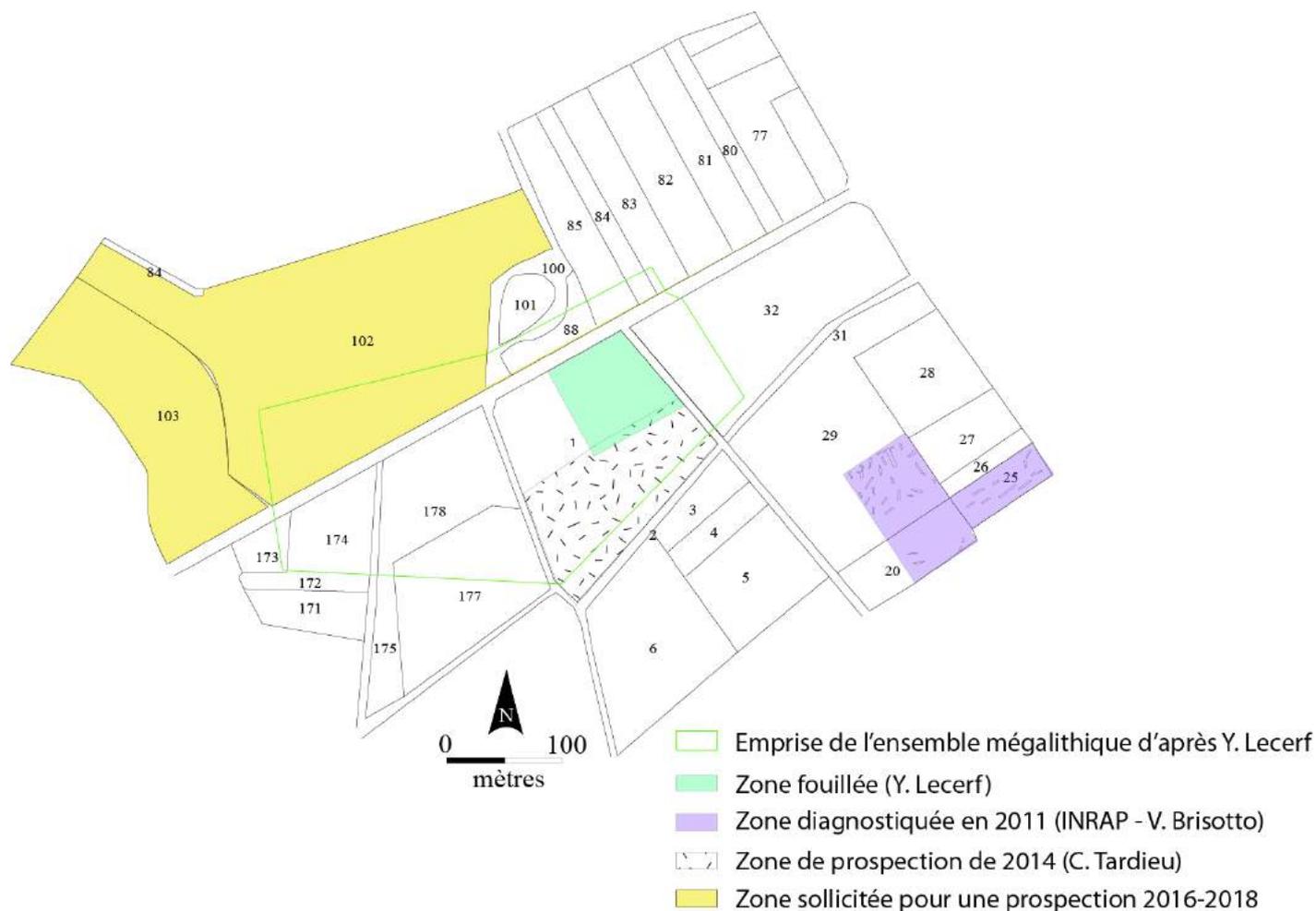


Figure 3 – Carte retraçant l'extension du site et l'ensemble des opérations archéologiques menées

Les 8 campagnes de fouille ont permis d'apporter des éléments de compréhension à la fois sur les époques historiques et préhistoriques. En effet, comme c'est souvent le cas sur les sites mégalithiques, le site a été réutilisé à plusieurs reprises après sa construction initiale. Ainsi, se mêlent sur le site des pierres dressées depuis le Néolithique parmi d'autres restaurées ou encore d'autres couchées au sol. A Monteneuf, il a été observé l'impact de l'autorité religieuse au Moyen Age : destruction de symboles païens datés par C14. La singularité du site réside dans les traces de manutention des blocs mis à jour : traces de débitage (avec un bloc en cours d'extraction abandonné sur place), éléments de déplacement (rails de bois, sol enfoncé) ou encore de dressage (aire damée) (cf. fig. 4) (Lecerf 1993).



Figure 4 – Photographies de la fouille du site (cliché. Y. Lecerf). A gauche la carrière avec le bloc disjoint, au centre un bloc avec des traces d'extraction et à droite dans les pointillés, les traces de rails décomposés.

Plus récemment, une opération de diagnostic préventif a eu lieu, dans le cadre de la valorisation du site, sur l'emprise du projet d'aménagement (Brisotto, 2011). Ce diagnostic a mis en évidence une étendue plus vaste encore de la surface du site des Pierres Droites (bien que l'on ne connaisse pas la nature des liens entre ces aménagements et les files de pierres dressées) et révèle qu'il recèle une plus grande variété de structures mégalithiques que celles observées jusqu'à présent. (cf. fig. 5)



Figure 5 – Plan des tranchées de la zone ayant fait l'objet du diagnostic et photo de la structure empierrée (Brisotto 2011).

Enfin, une première prospection a été réalisée en 2014 sur le sud de la parcelle X 001 (cf fig.3). Elle a permis de mettre à jour un corpus de 233 blocs repérés, géo référencés, photographiés et décrits. Ils se répartissent entre :

- 9 monolithes détachés naturellement,
- 22 points d'affleurements,
- 23 menhirs probables,
- 173 monolithes.

L'étude de la répartition spatiale permettait de distinguer une différence entre les zones est et ouest de la parcelle prospectée. De même, cette prospection avait permis de voir que la zone centrale semblait particulièrement intéressante, avec son sous-sol très particulier composé majoritairement d'affleurements en banquettes et de blocs comportant de nombreuses boîtes de débitage visibles. (cf. fig. 6).

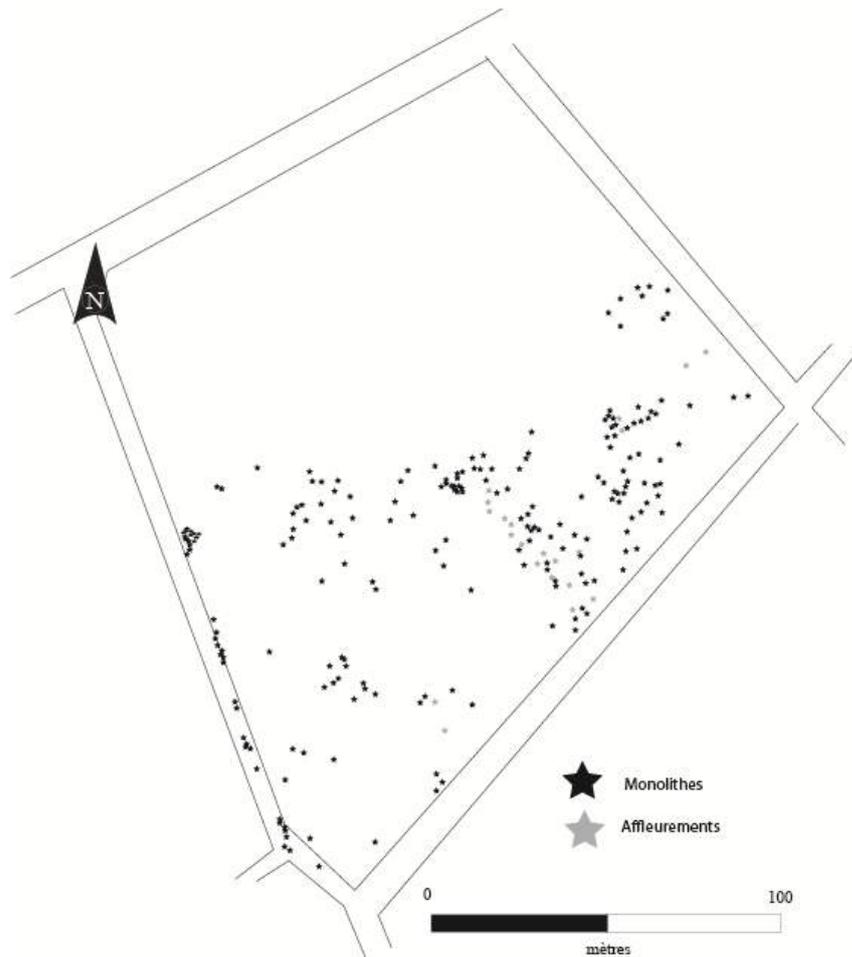


Figure 6 – Carte de répartition des monolithes (en noir) et des affleurements (en gris) découverts sur le sud de la parcelle X-001 lors de la prospection de 2014.

I-2 – Problématique de la recherche

L'histoire récente du site est intimement liée au choix de restauration des menhirs à l'issue des fouilles (Lecerf 1993). En effet, cette restauration a impulsé sur le site une dynamique de valorisation et de médiation. Le site des Pierres Droites, inscrit monument historique, est donc aujourd'hui un site valorisé sur lequel se déroulent des actions de médiation. Il s'inscrit désormais dans une démarche à 3 axes : connaître – préserver – valoriser. Les modalités de prospection se structurent donc en fonction de ces 3 axes complémentaires et intrinsèquement liés :

I-2-1 – Localisation

Au vu des différentes recherches réalisées sur le site, et suite à des travaux alentours, nous savons aujourd'hui que le site est plus étendu que l'emprise dressée initialement par Y. Lecerf. Cette emprise s'accroît encore à la lumière de découvertes réalisées lors de randonnées ou à l'occasion de travaux de gestion des landes, travaux donnant lieu à un suivi archéologique. Dans ce contexte, des blocs qui ne sont pas des affleurements sont apparus. Mais quelle est la nature archéologique des liens entre cette zone et les pierres dressées ? Est-ce le même site ou un autre ? Dans cette dernière hypothèse, que se passe-t-il autour des Pierres Droites ? Une des questions qui se posent est donc de savoir **quelle est l'extension de ces files de pierres dressées** et quelles en sont leurs limites. En effet, comment protéger un site ou élément de site que l'on ne connaît pas ?

Afin de poursuivre l'acquisition d'information, les découvertes réalisées à l'extérieur de l'emprise du site tracée par Y. Lecerf font l'objet d'un inventaire, sont cartographiées sous SIG, transmises à la carte archéologique, et font l'objet d'une déclaration de site.

Nous savons aussi que le nombre de 400 pierres est certainement une estimation basse (nous en avons cartographié 200 sur une zone où Y. Lecerf en comptait 70 lors de la prospection de la parcelle XC 001). **Mais de combien de pierres se compose réellement le site ?** Quelle est sa surface ? Enfin, outre la réalisation de la carte des monolithes, une étude de la répartition spatiale de la parcelle XC 001 a montré qu'il semblait se dessiner une différence entre les parties est et ouest. La partie est serait plus homogène : des morphologies « en dalles » plus nombreuses, des dimensions semblables entre les monolithes, plus de traces de mises en forme. On voit donc des tendances apparaître mais uniquement à l'échelle de cette parcelle. Qu'en serait-il sur une zone plus vaste ? Cette différence se confirme-t-elle, et sous les mêmes ou d'autres modalités ? Évolue-t-elle ? **Quelle vision complémentaire une étude spatiale pourrait-elle apporter ?**

I-2-2 – Préserver les menhirs de Monteneuf au sein de la réserve naturelle

Le site des Pierres Droites se situe au sein de la Réserve Naturelle Régionale des Landes de Monteneuf. Parmi les objectifs de la réserve, on « *vise à concilier la préservation du patrimoine naturel avec le patrimoine archéologique. Ce cadre permet de réfléchir et d'agir collectivement pour allier la gestion des Landes de Monteneuf et celle du site archéologique des Pierres Droites* » (cf. dossier scientifique de création d'un espace remarquable de Bretagne en Pays de Guer réalisé par l'association les Landes en 2013).

Les landes sont considérées comme un enjeu prioritaire au niveau Européen. Durant les cinquante dernières années, la surface de ces milieux a fortement diminué. C'est pourquoi, les landes sont protégées au niveau de l'Europe, ainsi que la faune et la flore très spécifiques qui y sont associées. Les parcelles XC 102 et XC 103 présentent un fort intérêt écologique, essentiellement lié au milieu de landes : elles abritent un pourcentage important d'habitats d'intérêt communautaire, c'est à dire rares à l'échelle de l'Europe. Sur 2.5 hectares, ce milieu constitue une vaste unité de landes justifiant restauration et préservation. Or, l'état de conservation de ces habitats n'est aujourd'hui pas optimal. En absence d'entretien depuis les années 1970, les landes se sont progressivement boisées contribuant ainsi à une diminution de la biodiversité. Il convient donc de les restaurer tout en préservant les richesses archéologiques. Rappelons qu'il y a 6 500 ans, ce sont les bâtisseurs de mégalithes et les premiers agriculteurs qui ont permis aux landes de se développer. Landes et mégalithes sont intimement liés. La restauration consistera en un déboisement, puis à l'export des arbres coupés. L'entretien de ces parcelles devra dès lors être envisagé pour éviter qu'elles ne repartent en boisement.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de connaître l'emplacement de chaque monolithe afin de mettre en place un cahier des charges précisant les modalités d'exécution : quelles méthodes à employer, pour le déboisement, pour l'export (mécanique ou débardage animal), pour l'entretien (fauche mécanique ou pâturage). Ce cahier des charges sera établi en collaboration avec le SRA et les ABF, collaboration effective pour ces dossiers depuis le souhait de classement de la réserve.

I-2-3 – Valoriser

Le site des Pierres Droites est un site valorisé, dynamique impulsée dès la fin des fouilles par Y. Lecerf, valorisation largement enrichie depuis et qui fait encore l'objet d'actions de valorisation et de médiation. Ainsi, en 2014, ont été inaugurés un bâtiment d'accueil et un sentier d'interprétation ayant, depuis, accueilli plus de 20 000 visiteurs.

Une préoccupation majeure des médiateurs du site est de veiller à ce que les actions de médiation soient en perpétuelle évolution, afin de rester cohérent avec la recherche archéologique, mais aussi d'inciter le public à revenir : pour cela, **toute nouvelle recherche sur le site devra se traduire en action de médiation à destination du public.**

I-2 – Déroulement de l'étude sur l'est de la parcelle XC 102

L'étude s'est déroulée en 3 étapes :

Phase préparatoire : 10 jours.

Phase de terrain : prospections pédestres sur le site, repérage, description, relevés GPS et couverture photo systématique de chaque bloc : 35 jours.

Analyse des données recueillies : saisie de la base de données, mise des données sous SIG, analyse des données et rédaction du rapport : 25 jours.

I-2-1 – Le terrain : méthodes de la prospection

Les parcelles à prospector concernées couvrent une surface de 10 hectares, elles seront prospectées sur 3 ans (2016-2018). Pour la première année, nous avons choisi de débiter par la partie est de la parcelle XC 102. Ce choix doit permettre de se raccorder avec les données archéologiques connues issues des fouilles réalisées sur la parcelle mitoyenne X 001, de l'autre côté de la route départementale.

Pour la recherche des blocs, nous avons suivi la même méthode que celle employée lors de la prospection de la parcelle X001 (Tardieu 2015). La recherche doit nécessairement avoir lieu au printemps, moment où la végétation est couchée, afin que soient visibles les blocs affleurant ou que les blocs enfouis ne soient pas recouverts d'une végétation haute. Pour une double raison, il est, en effet impossible de couper : risque d'endommager les blocs affleurant et action contraire à la politique de gestion de la réserve (toute coupe nécessite un export, mais comment exporter sans savoir où sont les blocs ?). La méthode est efficace bien que chronophage et physique (!) : nous formions une ligne sur laquelle chaque prospecteur est distant de 1,50-1,70m (une envergure de bras) de son voisin. A l'aide d'une barre métallique légère, nous piquons tous les 20 cm. Nous avons quadrillé la parcelle du nord au sud. Le premier prospecteur vient sonder la zone du dernier prospecteur afin d'être sûr de n'omettre aucune surface. Nous veillions à avancer à une vitesse similaire afin de maintenir la ligne. Les blocs ont été repérés de plusieurs façons :

- Blocs apparents, tout ou partie, évidents à repérer avant la pousse de la végétation,
- Blocs enfouis localisés suite à la résonance qui se produit lors de l'enfoncement de la barre,

A la différence, de la prospection de la parcelle X 001, le couvert végétal ne nous a pas aidé à repérer des blocs, aucune végétation spécifique ne poussait sur les pierres. Une grande partie de la surface est couverte par des affleurements s'étendant d'est en ouest ; nous les avons peu à peu identifiés (et cartographiés par la suite). Cette étape a été grandement complexifiée par le couvert de landes qui rend, tant la progression que le repérage, bien malaisés !



Le dégagement des pierres



Pour dégager les blocs ou les affleurements, nous avons eu recours à deux méthodes différentes, en fonction du type de couvert de végétation.

Lorsque les blocs étaient seulement recouverts de végétation sèche ou de mousse, nous avons eu recours à un souffleur thermique, méthode non destructive et n'ayant qu'un impact réduit sur la végétation environnante.



Pour des blocs en zone plus humide, comme au nord de la partie prospectée, nous avons eu recours à une méthode manuelle plus classique. En effet, la végétation y est constituée de molinie, herbe qui forme de petits tourradons de terre, au-dessus de l'humus, tourradons qu'il a donc fallu arracher.

Dans tous les cas, seule la partie recouverte de végétation est dégagée. Or, il arrive fréquemment qu'une partie seulement du bloc émerge car il s'enfonce dans le sol. Le bloc est alors recensé, étudié (détermination de sa nature : affleurement ou bloc), photographié puis cartographié, mais il ne fait pas l'objet d'une description (décision prise à la suite d'échanges avec le SRA).

Enfin, le cadre étant celui d'une prospection, tous les blocs ou affleurements repérés à l'aide d'un pic métallique n'ont pas été dégagés, en particulier ceux complètement enterrés. Par voie de conséquence, ces derniers n'ont été, ni comptabilisés ni décrits (à noter que cela représente moins de 10 cas sur la zone prospectée cette année).

Numérotation des blocs

Nous avons opté pour commencer la numérotation des blocs à partir du nombre 2000 sur la parcelle XC 102 pour les raisons suivantes :

- une prospection de certaines parcelles mitoyennes à celles fouillées ou prospectées précédemment peut encore être menée ; nous avons alors voulu laisser la possibilité d'y poursuivre une numérotation dans la continuité de celle des blocs découverts sur les mêmes parcelles (ex nord-ouest de la parcelle X001).
- le site est physiquement divisé en deux par la route départementale, qui offrait la possibilité de numéros débutant par 1000 d'un côté et par 2000 de l'autre côté.

Les numéros ont été inscrits selon un marquage pérenne mais réversible. Nous avons suivi les préconisations de marquage du lapidaire (suite à des échanges avec Christine Boujot). Nous avons donc posé un cartouche de vernis isolant, écrit le numéro avec une encre à base d'éthanol et, enfin, à nouveau recouvert d'une couche de vernis. Nous avons veillé à choisir un emplacement à la fois visible et discret, mais aussi non situé sur une surface non feuilletée (surface qui rend la lecture plus difficile).

Couverture photo

Un enregistrement photographique a été réalisé. Nous avons choisi, et essayé autant que possible, de respecter une systématique, lors de la prise de vues. Pour chaque bloc, il a été réalisé au minimum 2 clichés : un depuis l'Est, à une distance de 2 mètres, et le second, en vue du dessus, toujours avec la même valeur de zoom et depuis la même hauteur à l'aide d'une perche. Toutes les photos sont présentées sous forme de planche contact en annexe et disponible en grande résolution dans le CD joint au rapport.

Prise des coordonnées GPS pour cartographier la zone

Nous nous sommes appuyés sur l'expérience acquise lors de la précédente prospection et avons directement eu recours à un GPS avec technologie adapté au couvert boisé. Cette technique offre à la fois une précision d'environ un mètre, et une connexion directe à une tablette (GETAC). Cette dernière caractéristique permet de vérifier, pour chaque prise de point, l'exactitude de son emplacement et, si besoin, de le rectifier. Mais, dans le cas de blocs proches d'un mètre et nombreux, comme c'est le cas au nord de la zone, nous avons vu les limites de ce type de relevé, qui suffit toutefois pour répondre à nos problématiques présentes. Pour un relevé précis d'un nombre important de blocs aussi rapprochés il faudrait certainement prévoir un relevé au théodolite, ce qui impliquerait de déboiser les points « sources ». Nous avons vu plus haut que cette méthode ne pourrait pas être appliquée ici en l'état.

Cartographie



Nous voulions, non seulement réaliser un plan de la zone repérant tous les blocs relevés, mais aussi réaliser des cartes tenant compte de critères descriptifs ; il devient alors nécessaire de passer sous système d'information géographique (SIG). Le choix du logiciel Q-Gis2.16.2 a été déterminé par les critères suivants :

- il est compatible avec la carte archéologique ;
- il est utilisé par mes collègues gestionnaires de la réserve naturelle ;
- c'est un logiciel libre.

I-2-1 – L'enregistrement des blocs et / ou monolithes

A quelques points de vocabulaire près, la technique d'enregistrement employée pour cette prospection 2016 est la même que celle utilisée sur la parcelle X 001. Celle-ci avait été, elle-même, largement inspirée des descriptions mises en œuvre pour les pierres d'autres sites tels que Carnac (Boujot & Mens, 2000), Kérdruellan à Belz (Hinguant & Boujot, 2008), Coët er Bleï à Erdeven (Cassen et al., 2001), de Renaghju et de I Stantari en Corse du sud (D'Anna et al., 2004, Pinet, 2001). En effet, il nous semblait indispensable d'inscrire Monteneuf dans cette démarche qui vise à « la constitution d'un protocole descriptif et d'enregistrement homogène permettant des comparaisons entre sites » (C. Boujot In, Hinguant et Boujot, 2008 p. 28). Nous rappelons toutefois que toutes les pierres de Monteneuf ont la particularité d'être en schiste pourpre.

Ce protocole concerne :

- les informations consignées dans une fiche ;
- la méthodologie de la description ;
- le point de vocabulaire.

Notice de la fiche d'enregistrement

Nous transcrivons ici la notice identique de la précédente prospection. L'unique différence réside dans la sélection des blocs ayant fait l'objet d'une description. Cette fois, seules ont été décrites les pierres entièrement, ou presque, visibles. En effet, pour celles dont seule une petite partie était visible, nous avons simplement cherché à déterminer s'il s'agissait d'un bloc (extraits ou naturellement détaché) ou d'un affleurement rocheux naturel. Cela s'explique par le fait que nous avons constaté lors de l'analyse des données de la prospection de 2014, que les descriptions de blocs partiels n'étaient que peu, voire pas, exploitables. Cependant dans tous les cas, nous nous attacherons à différencier les affleurements ou roches mères des monolithes extraits. **Pour les différencier nous avons eu recours à l'observation du litage de la roche.** En effet, tout au long de l'affleurement, un litage suit toujours exactement la même orientation, soit d'Est en Ouest, avec un pendant de 85 degrés sud.



Figure 7 – Les affleurements rocheux se reconnaissent au sens des feuilles du litage de schiste (visuel extrait de la vidéo du sentier d'interprétation des menhirs de Monteneuf expliquant comment différencier une

roche naturelle d'un menhir couché).

La fiche va permettre un enregistrement particulier de chaque bloc après les avoir soumis à un examen descriptif détaillé (cf. fig. 6). Les informations sont directement consignées sur place. Nous avons choisi de réaliser cette fiche sous la forme d'une base de données sous Microsoft Office Access (2003). Ce choix implique de systématiser un certain nombre d'informations. Afin de limiter les erreurs lors de la saisie informatique de la base, nous avons prévu un maximum de menus déroulants ou de cases à cocher. Elles sont indiquées par le symbole dans la notice de la fiche descriptive. Nous avons toutefois veillé à toujours conserver des champs descriptifs en association, afin de préciser ou de compléter l'information systématique.

Identification

Claf Access
 N° Lecerf
 Date
 Position actuelle
 Etat actuel
 Orientation sur le grand axe

Parcelle
 Fragmenté
 Détruit
 Position secondaire probable

Caractéristiques morphologiques

Matériau
 Veine de quartz
 Section de la base

Longueur (cm) 0 Entièrement visible ?
 Largeur (cm) 0 Entièrement visible ?
 Epaisseur (cm) 0 Entièrement visible ?
 Morphologie

Face 1

Formes, contours, modèles des surfaces

Non visible ? Orientation
 Surface Surface régulière
 Toucher Bords

Géomorphologie

Escalier (s) Description Rature (s) Description

Stade escalage
 Pré-mégalthique(s) ?
 Mégalthique(s) ?
 Post-mégalthique(s) ?
 Face 1 Boîte de déblaiage

Pré-mégalthique(s) ?
 Mégalthique(s) ?
 Post-mégalthique(s) ?

Modifications des états de surface

Modifications naturelles Lichens Traces noires Rouille Incendie
 Modifications anthropiques Etat de surface

Interprétation face 1

Nature des surfaces

Face 2

Formes, contours, modèles des surfaces

Non visible ? Orientation
 Surface Surface régulière
 Toucher Bords

Géomorphologie

Escalier (s) Description Rature (s) Description

Stade escalage
 Pré-mégalthique(s) ?
 Mégalthique(s) ?
 Post-mégalthique(s) ?
 Face 2 Boîte de déblaiage

Pré-mégalthique(s) ?
 Mégalthique(s) ?
 Post-mégalthique(s) ?

Modifications des états de surface

Modifications naturelles Lichens Traces noires Rouille Incendie
 Modifications anthropiques Etat de surface

Interprétation face 2

Nature des surfaces

Chant 1

Formes, contours, modèles des surfaces

Non visible ? Orientation
 Surface Surface régulière
 Toucher Bords

Géomorphologie

Escalier (s) Description Rature (s) Description

Stade escalage
 Pré-mégalthique(s) ?
 Mégalthique(s) ?
 Post-mégalthique(s) ?
 Boîte de déblaiage ?

Pré-mégalthique(s) ?
 Mégalthique(s) ?
 Post-mégalthique(s) ?

Modifications des états de surface

Modifications naturelles Lichens Traces noires Rouille Incendie
 Modifications anthropiques Etat de surface

Interprétation chant 1

Nature des surfaces

Chant 2

Formes, contours, modèles des surfaces

Non visible ? Orientation
 Surface Surface régulière
 Toucher Bords

Géomorphologie

Escalier (s) Description Rature (s) Description

Stade escalage
 Pré-mégalthique(s) ?
 Mégalthique(s) ?
 Post-mégalthique(s) ?
 Boîte de déblaiage ?

Pré-mégalthique(s) ?
 Mégalthique(s) ?
 Post-mégalthique(s) ?

Modifications des états de surface

Modifications naturelles Lichens Traces noires Rouille Incendie
 Modifications anthropiques Etat de surface

Interprétation chant 2

Nature des surfaces

Surien n°: Pas de bout

Bout 1 **Formes, contours, modelés des surfaces**

Non visible ? Orientation:

Surface: Surface régulière

Toucher: Bords:

Géomorphologie

Escaille (s): Description:

Depression (s): Description:

Rainure (s): Description:

Stade écaillage: Pré-mégalthique(s) ?

Pré-mégalthique(s) ? Mégalthique(s) ?

Mégalthique(s) ? Post-mégalthique(s) ?

Post-mégalthique(s) ? Boîte de déblage ?

Modifications des états de surface

Modifications naturelles: Lichens Traces noires Rouille Incendie

Modifications anthropiques: Etat de surface

Interprétation bout 1 Nature des surfaces:

Bout 2 **Formes, contours, modelés des surfaces**

Non visible ? Orientation:

Surface: Surface régulière

Toucher: Bords:

Géomorphologie

Escaille (s): Description:

Depression (s): Description:

Rainure (s): Description:

Stade écaillage: Pré-mégalthique(s) ?

Pré-mégalthique(s) ? Mégalthique(s) ?

Mégalthique(s) ? Post-mégalthique(s) ?

Post-mégalthique(s) ? Boîte de déblage ?

Modifications des états de surface

Modifications naturelles: Lichens Traces noires Rouille Incendie

Modifications anthropiques: Etat de surface

Interprétation bout 2 Nature des surfaces:

Commentaires et conclusions

Conclusions: Article scientifique Base supportée

Notes complémentaires: (Plus, pierre posée dessus)

Figure 8 – Fiche descriptive employée pour la description de chaque bloc (notice ci-dessous)

La fiche se compose de plusieurs catégories d'informations et s'attache différencier les description et interprétation :

IDENTIFICATION DE CHAQUE BLOC

- une clef générée automatiquement par Access lors de la saisie ;
- le **numéro** que nous attribuons à chaque bloc découvert,
- une possibilité d'adjoindre le **code** qui avait été attribué par Y. Lecerf ex « Mn » lors des campagnes de fouilles (renseigné uniquement lorsque c'est le cas et ce n'est le cas pour aucun des blocs sur la parcelle XC 102),
- la **date** à laquelle la description a été effectuée,
- l'indication de la **parcelle**, indication rendue nécessaire par l'extension du site archéologique des Pierres Droites,
- sa **position** : debout, couché sur face ou sur chant, adossé à un talus, couché sur un autre bloc – en précisant quel autre bloc –, couché sur ½ face et ½ chant, penché),
- son **état** : complet, partiel, fragmenté,
- dans le cas d'un état **fragmenté** signalé dans la catégorie ci-dessus, précision du nombre de fragments et les numéros des blocs concernés,
- **détruit**
- **reconstitué**
- **en position secondaire** : par exemple, blocs repoussés de façon flagrante, lors de la construction d'un chemin pare feu.



- son **orientation** sur son plus grand axe, arrondie à 45°: est-ouest / nord-sud / nord-est – sud-ouest / sud-est–nord-ouest

CARACTERISTIQUES MORPHOLOGIQUES

Les caractéristiques morphologiques générales regroupent des critères comme :

- **la nature du matériau** (pétrographie) ; nous avons toujours inscrit "schiste pourpre" dans cette rubrique ; toutefois un géologue préciserait certainement cette description,
- **veine de quartz** : de nombreux blocs possèdent des veines de quartz. La case a été cochée quelles que soient la longueur ou l'épaisseur de ces veines,
- **les dimensions** : longueur, hauteur, largeur, épaisseur ; une case n'est cochée que pour une dimension entièrement visible ,
- **la section** : lenticulaire, losange, ovale, rectangle, tabule, irrégulière, indéterminée,
- **la morphologie** : il s'agit de caractériser au sein de quelle catégorie de forme le bloc se place : aiguille, boule, dalle, écaille, petite écaille, grosse écaille, fuseau, ovale, parallélépipède, trapèze, forme indéterminée.

FORMES, CONTOURS, MODELES DES SURFACES

Comme l'organisation de chaque bloc est unique, elle est ensuite décrite avec le nombre de faces, de bouts, de chants, ou un bord. La procédure de description étant toujours identique, nous ne la présenterons qu'une fois. A partir de cette étape, la fiche reprend l'ensemble de ces critères pour chaque description d'une surface, que ce soit pour les faces, pour les chants ou pour les bouts. Selon ce qui est visible, et donc renseigné, l'organisation du bloc est décrite avec tout ou partie de son nombre de faces, de chants, de bords, d'extrémités.

- **Orientation de la surface décrite** : nord / sud / est / ouest / nord-est / nord-ouest / sud-est / sud-ouest / supérieure (c'est à dire vers le ciel),
- **Surface** : Il s'agit ici de décrire la forme générale de la surface. Laisse-t-elle voir le feuilletage ou non ? Si oui, nous notons "feuilletage", si non elle est décrite : bombée / plane / concave / bosselée ou, si nous ne décelons pas de forme générale, nous indiquons "irrégulière".

- **Surface 2** : Ce critère permet de voir si toute la surface se présente ou pas de la même façon : régulière ou irrégulière.

- **Toucher** : *Lisse* : on ne sent presque pas d'aspérité sous les doigts,

Rugueux : on sent de petites irrégularités mais elles ne dominant pas (cf. face supérieure de la photo ci-contre),

Strié : on sent le feuilletage mais de façon peu prononcée,



Vaguelé : le feuilletage se sent de façon nette,

Dentelé : le feuilletage est creusé,

Bosselé : sur la surface non feuilletée (les feuilles), il y a des successions de petites bosses et de cuvettes (cf. face de la photo ci-contre),



Vallonné sur les feuilles, on sent des bosses étendues et peu prononcées mais la surface est assez régulière,

Carapaces : sur les feuilles on sent des bosses étendues dont le relief est très prononcé (cf. face supérieure de la photo ci-contre)



- Cette surface est limitée par des **bordures**, il y a une gradation entre :

Arrondis : angle sup à 90°

Anguleux : environ 90°

Vifs : inférieur à 90°

GEOMORPHOLOGIE DU BLOC

Sont décrits ci-après des critères qui doivent aider à appréhender la géomorphologie des blocs. Toutefois, de telles observations seront naturellement à confirmer par un géomorphologue.

- **Les écailles** : description des écailles : nombreuses ou pas, plus ou moins formées, ...
- **Stade écaillage** : ont été utilisés dans ce cas les 3 stades définis par D. Scellier : écaillage (de la taille d'un timbre poste), desquamation (de la taille d'une main), exfoliation (très gros)

- **Les dépressions** : sont recherchées des cuvettes aux formes arrondies. Sont-elles présentes ? nombreuses ? ont-elles un exutoire ? La catégorie "boîte de débitage/encoché" a été ajoutée. Cette case est cochée lorsque nous observons une cassure en forme de demi-cercle qui nous semble être le négatif d'un coin employé lors de l'extraction ou, une trace de débitage liée à l'extraction (cf. photo ci-contre).



- **Les rainures** : sont-elles présentes ? nombreuses ? selon quelles orientations ? suivent elles toutes la même orientation ? ont-elles la même origine ? À l'issue de cette description il est tenté de déterminer si ces rainures se sont créées lorsque le bloc était en position pré-mégalithique , mégalithique ou post mégalithique . L'hypothèse est formulée à partir de la localisation des rainures sur le bloc et de la position de ce dernier lorsqu'il était au stade d'affleurement.

MODIFICATION DES ETATS DE SURFACE :

Modifications naturelles

Cet ensemble est destiné à recueillir des informations sur l'état de conservation du site. Trois critères sont recensés par leur présence ou leur absence : lichen , rouille , traces noires .

Modifications anthropiques

Dans cette partie nous nous sommes attachée à user des mêmes termes que ceux utilisés sur d'autres sites ; ainsi, les définitions employées sont identiques à celles du rapport de Belz (Hinguant & Boujot 2008), excepté dans le cas des encoches. Elles sont transcrites ici par souci pratique.

- **Le bouchardage** : « consiste à porter, avec un percuteur de pierre, des chocs répétés qui déterminent de petits écrasements sur la pierre travaillée [...] » (Dictionnaire de la Préhistoire 1988, J. Pélegrin).

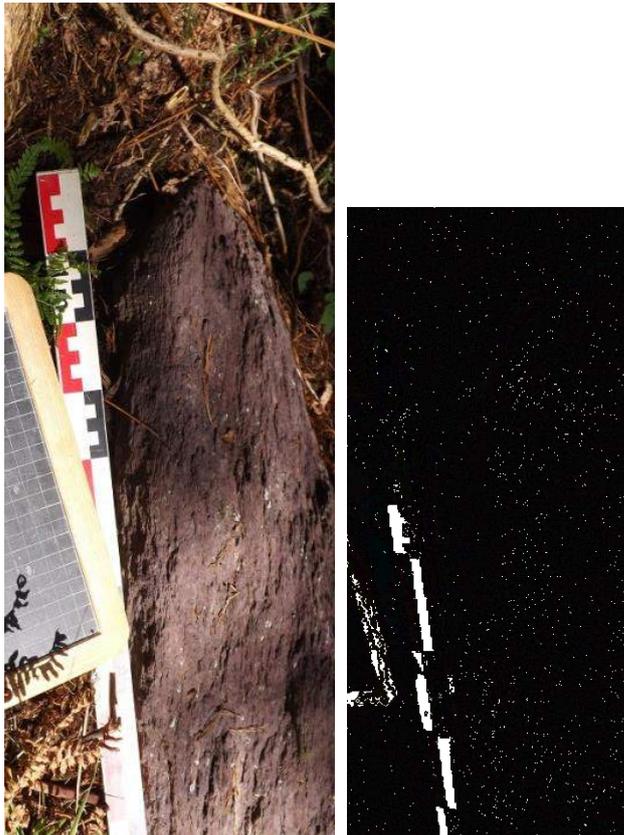
- **Les encoches** : « terme de délinéation d'un bord [...] » (Tixier 1995). À la différence de la définition proposée par J. Tixier, nous employons ce terme pour indiquer, non pas une entaille nette, mais une morsure concave, marquée par une courbe douce correspondant peut-être à l'empreinte d'une boîte de débitage.

- **Les cupules** : ce terme est employé lorsque nous observons des impacts sous forme de petits enfoncements circulaires ou ovalaires. Les cupules sont, parfois, seules ou en groupe (leur nombre est alors précisé). Il n'est pas noté de différence entre des cupules naturelles ou géologiques (cf. photo ci-contre).



- **Le polissage** : nous avons noté "polissage" lorsque sont présentes des plages polies, c'est à dire lisses et douces au toucher et dont l'aspect lustré évoque un processus de polissage (sans nécessairement que celui-ci soit vraiment net). À noter la difficulté à déterminer l'origine de ces plages polies, qui peuvent être simplement dues, après la chute des blocs, au passage régulier de promeneurs, ou même, à l'érosion par la végétation.

- **L'épannelage** : "action de procéder à l'ébauchage d'une pierre de taille", "premières séries d'opérations effectuées sur un bloc naturel de matière première pour parvenir à la mise en forme du bloc" (Tixier 1980). Il s'agit ici d'observer s'il y a eu régularisation (soignée) d'un bord (chant ou bout) dont l'arrête montrait des grains régulièrement écrasés par un travail de percussion ou de martelage. La bordure serait alors seulement émoussée mais aussi aplanie par une série de petites percussions destinées à redresser une surface trop irrégulière (cf. photos en page suivante).



COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

Dans cette partie de la fiche, des données interprétatives sont précisées :

- **La nature des surfaces** : arrachement ou affleurement. Une face d'arrachement sous-entend que le bloc a été détaché de l'affleurement, sa surface est plus lisse et ses bords plus anguleux. A l'inverse, une face d'affleurement demeurée exposée à l'air libre peut porter les stigmates d'une telle exposition. Soulignons que pour l'arrachement sur le feuilletage plusieurs types d'arrachements sont décrits :
 - surface presque polie, effet pouvant résulter d'une diaclase naturelle,
 - aspect de surface très net avec une surface rugueuse à lisse,
 - surface légèrement striée.
- **Type de pierre** : enfin, l'orientation et le pendage des feuilles indiquent s'il s'agit d'un affleurement ou d'un bloc détaché du substrat. On peut alors tenter de déterminer si on est en présence d'un bloc détaché ou d'un bloc qui aurait été dressé, il est alors nommé "menhir".
- **Base supposée** : si nous pensons que le bloc a été dressé, nous précisons le bout donc nous pensons qu'il constituait la base.
- **Notes complémentaires** : cette plage est réservée aux précisions et aux commentaires spécifiques, afin d'appréhender au mieux l'organisation et les particularités de chaque bloc et les décrire le plus précisément possible.

II- RESULTATS DE L'OPERATION

Comme il a été précisé précédemment (cf. I-2), dans le contexte d'un site valorisé et bénéficiant d'une double protection MH et RNR, nous nous devons de poursuivre ici les objectifs annoncés lors de la demande d'autorisation ; ces objectifs s'articulent autour de 3 axes intrinsèquement liés : connaissance (écologique et archéologique), préservation (écologique et archéologique) et valorisation.

En effet au vu des résultats des différentes opérations archéologiques menées sur le site (fouilles programmées, diagnostic d'archéologie préventive, prospection programmée) et eu égard aux actions de restauration de landes de la réserve, il apparaît aujourd'hui à la fois intéressant et nécessaire de disposer d'une cartographie des blocs. Le fait de rendre explicite l'extension du site et la répartition des blocs, constitue un outil transversal dans le travail mené entre archéologues et environnementalistes.

II- 1 – La connaissance archéologique

Notre programme a débuté par la partie est de la parcelle 1 afin de se rattacher à des parcelles ayant déjà fait l'objet d'investigations archéologiques (cf. fig. 9) : le nord de la parcelle X001 a été fouillé et n'est séparé de la parcelle XC 102 que par la route. Il est à noter que les parcelles 100, 101 ont été détruites lors de l'aménagement de l'ancien parking d'entrée du site des Pierres Droites. Cette campagne a permis de prospecter une surface de 27 498 m² (cf. fig.3), ce qui représente un peu moins du tiers des deux parcelles sollicitées (102 & 103 pour 10 000m² lors de la triennale actuelle). La zone prospectée est couverte de vieux ajoncs denses, touffus et aux multiples épines. Ce couvert buissonnant impénétrable et peu propice à l'agriculture, a protégé les pierres. Mais cette végétation a aussi ralenti notre progression pour deux raisons évidentes :

- difficulté à progresser dans une telle végétation buissonnante ;
- difficulté à se situer nécessitant de prendre de nombreux repères pour être s'assurer de suivre le maillage défini dans le protocole.

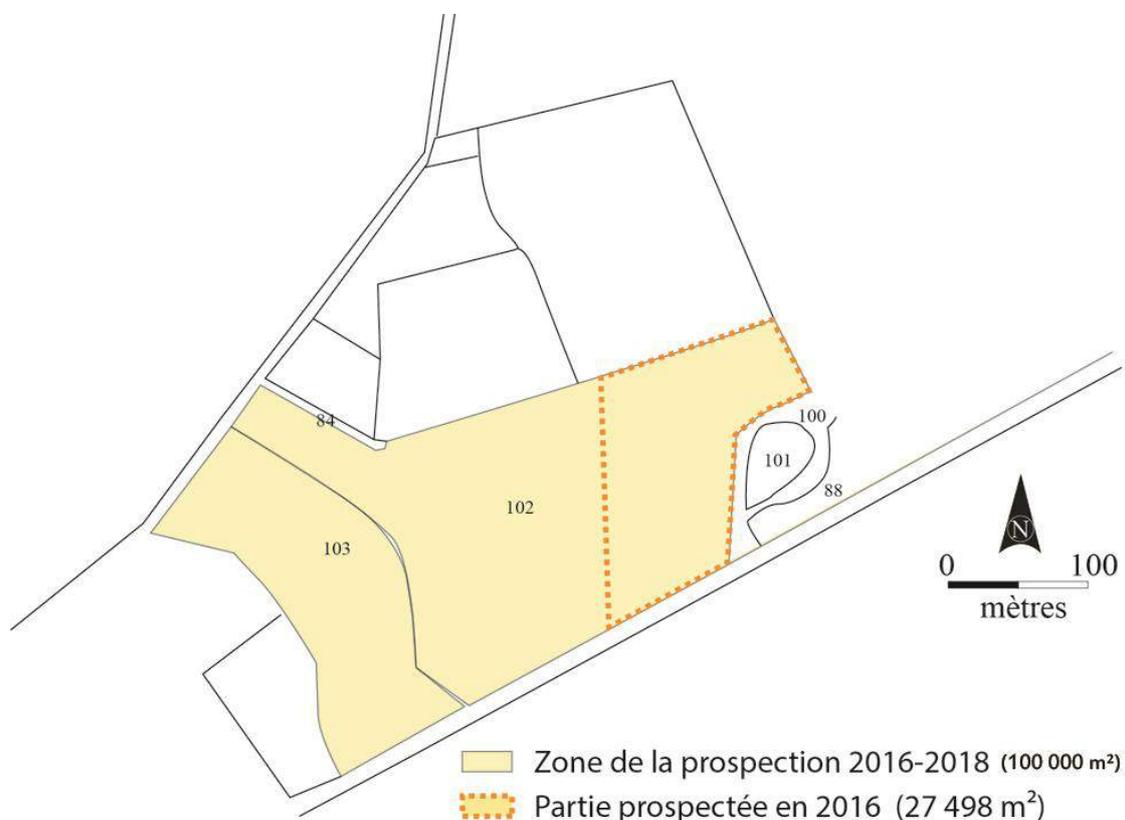


Figure 9 – Plan des parcelles programmées pour prospection lors de triennale 2016-2018. La portion de parcelle prospectée cette année 2016 est précisée.

II-1-1 – Le corpus

Sur les 27 498m² prospectés, le corpus se compose de 137 blocs repérés, géo référencés, photographiés et décrits. Ils se répartissent entre :

- 61 blocs décrits,
- 54 blocs non décrits,
- 22 affleurements.

Y. Lecerf avait déjà été allé voir une partie de notre zone de recherche de 2016 lors de ses campagnes de fouilles. Il y dénombrait 13 blocs dont un petit groupe de 5 pierres. Ces informations ont permis, avant de commencer ce travail, de savoir que le site se poursuivait sur cette parcelle. L'écart entre les premiers relevés et la carte produite cette année montre une nouvelle fois l'intérêt d'une prospection systématique pour le repérage des blocs (cf. fig. 10).

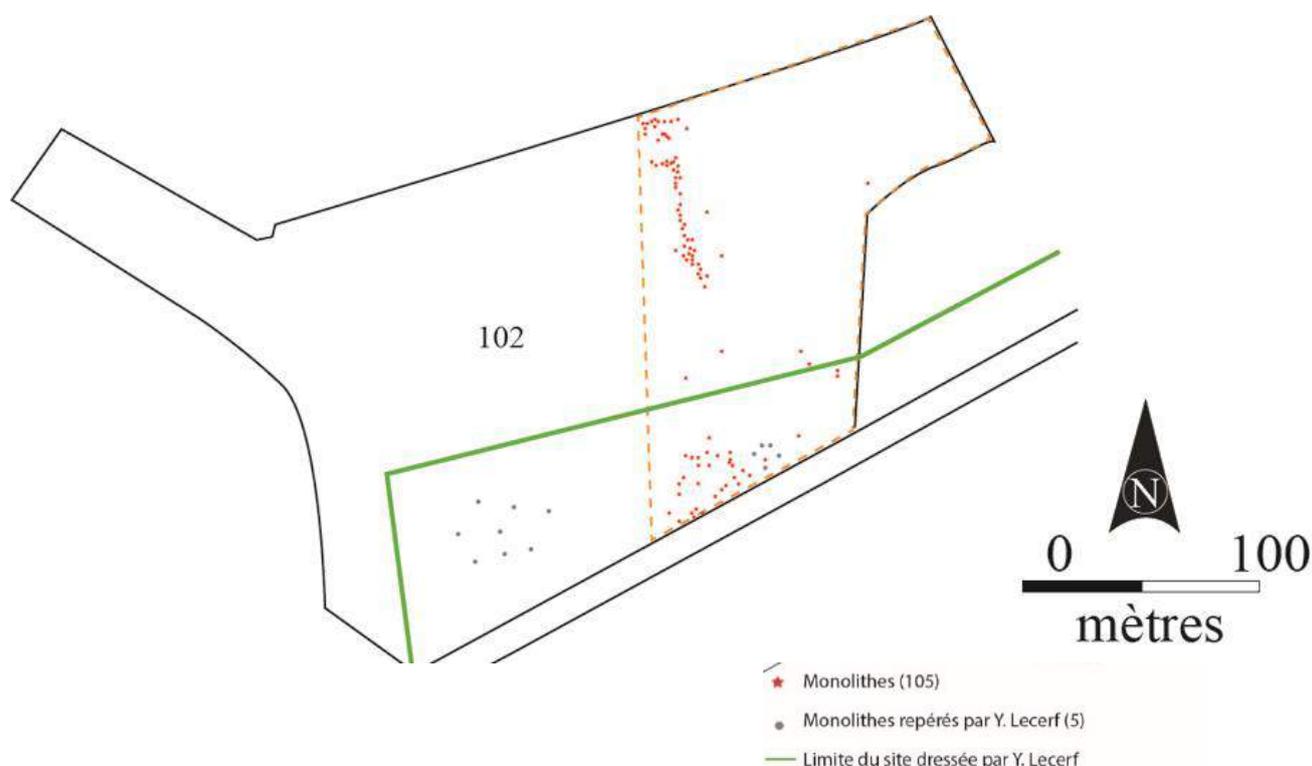


Figure 10 – Carte de la zone prospectée présentant les blocs repérés par Y. Lecerf en 1995 et ceux découvertes lors de la prospection de 2016 (en pointillé la limite de la surface fouillée cette année).

II-1-2 – La cartographie

Une carte, précise au mètre, de l'ensemble des blocs et affleurements repérés sur la zone a été réalisée. (Cf. fig. 11 & 12 & 13).

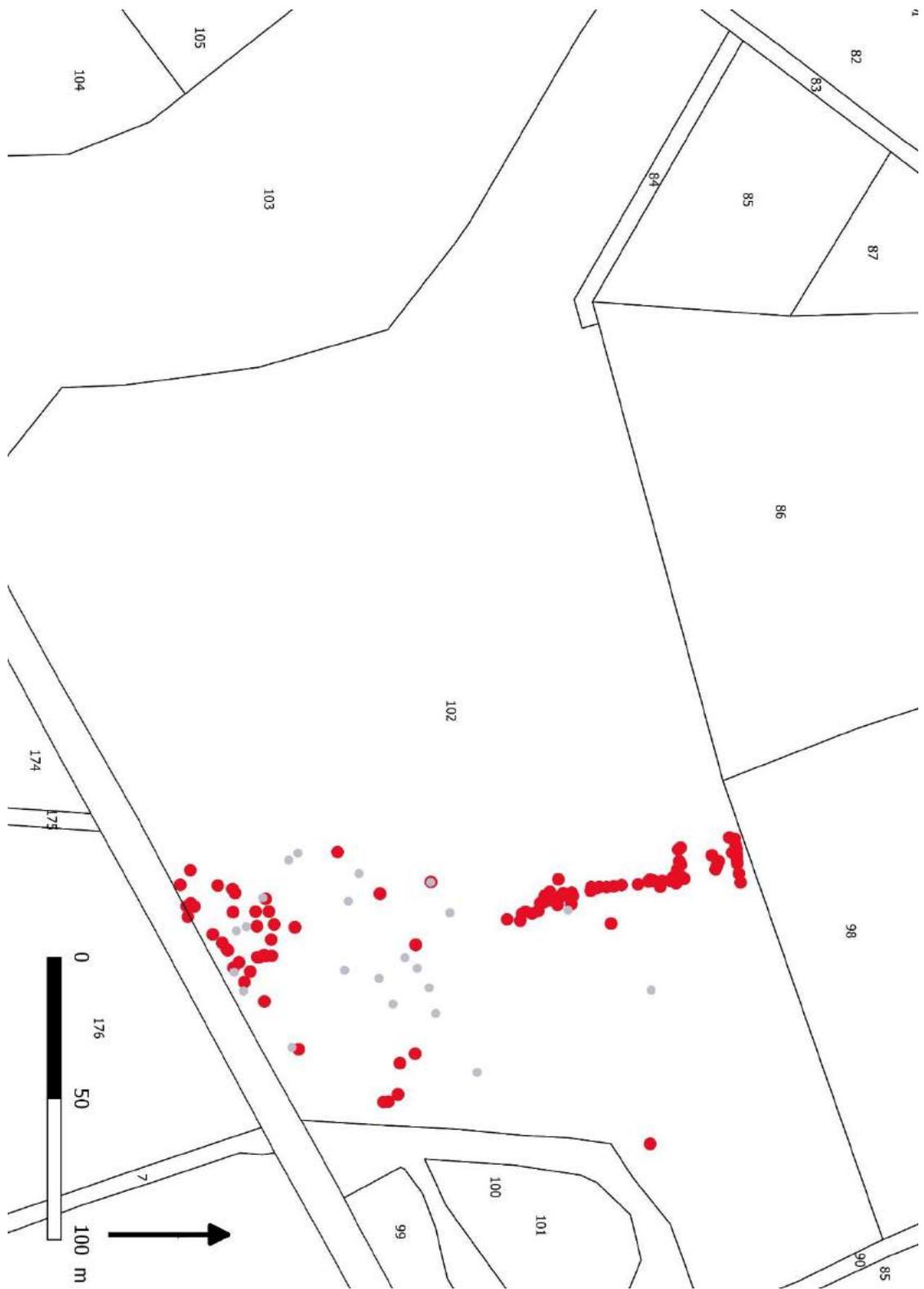


Figure 11 – Carte présentant l'ensemble des 137 pierres découvertes en 2016 (blocs et affleurements)

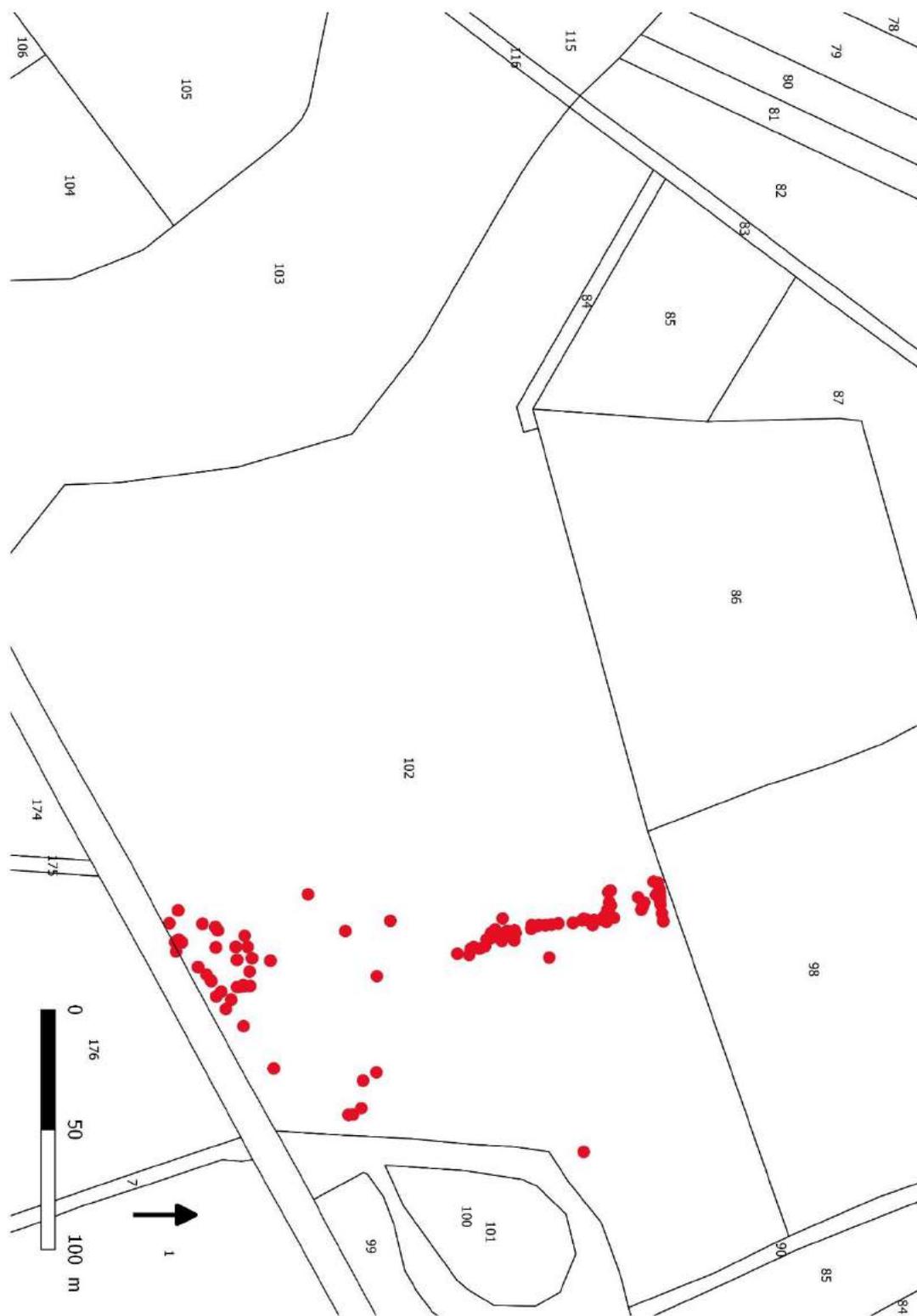


Figure 12 – Carte des 115 monolithes extraits découverts en 2016 (hors des 22 affleurements)

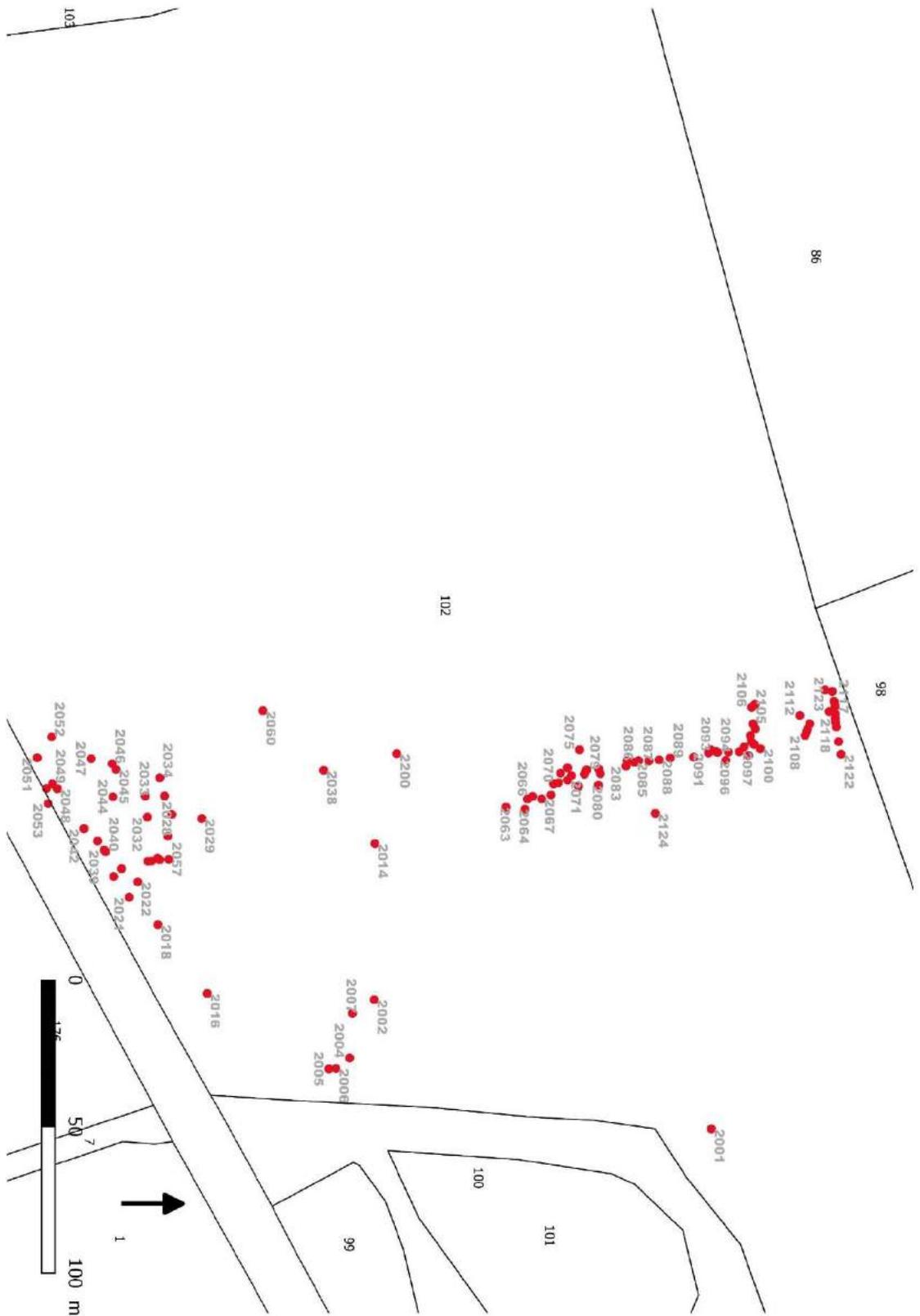


Figure 13 – Carte des blocs, avec leurs numéros, découverts en 2016.

Une étude de ces cartes (cf. fig. 11. & 12 & 13), permet d'observer deux groupes de pierres. L'un situé au nord et l'autre au sud de la parcelle. Cette différence cartographique se retrouve à travers l'examen de la typologie des blocs. Que ce soit au nord ou au sud, les pierres forment un ensemble assez homogène au sein de chaque groupe. Au sud, nous trouvons de gros blocs, massifs. A l'inverse au nord, les blocs sont de petits modules, leurs longueurs est au maximum d'un mètre et spatialement, ils forment une file orientée nord / sud. Ces deux groupes de blocs ont d'ailleurs fait l'objet de deux modes de nettoyage différents, non pas à cause de leurs typologies différentes mais en raison de la végétation qui les couvraient (cf. partie I-2-2-). Pour ces raisons, dès la phase de terrain, nous avons perçu ces deux groupes. Les pierres du groupe du sud étant du type auquel nous nous attendions, c'est-à-dire probablement des menhirs, elles ont été décrites à l'aide de la « fiche menhir ». A l'inverse, en accord avec C. Boujot, les pierres de la file du nord, ne l'ont pas été. En effet, cette fiche ne nous semblait pas être l'outil permettant l'analyse de ces pierres de nature trop différente. Dans l'emplacement situé entre ces deux groupes, seuls des points d'affleurements et des petites pierres ont été observés à l'exception des blocs 2002 et 2014. Pour toutes ces raisons, nous analyserons ces deux groupes de blocs en deux temps.

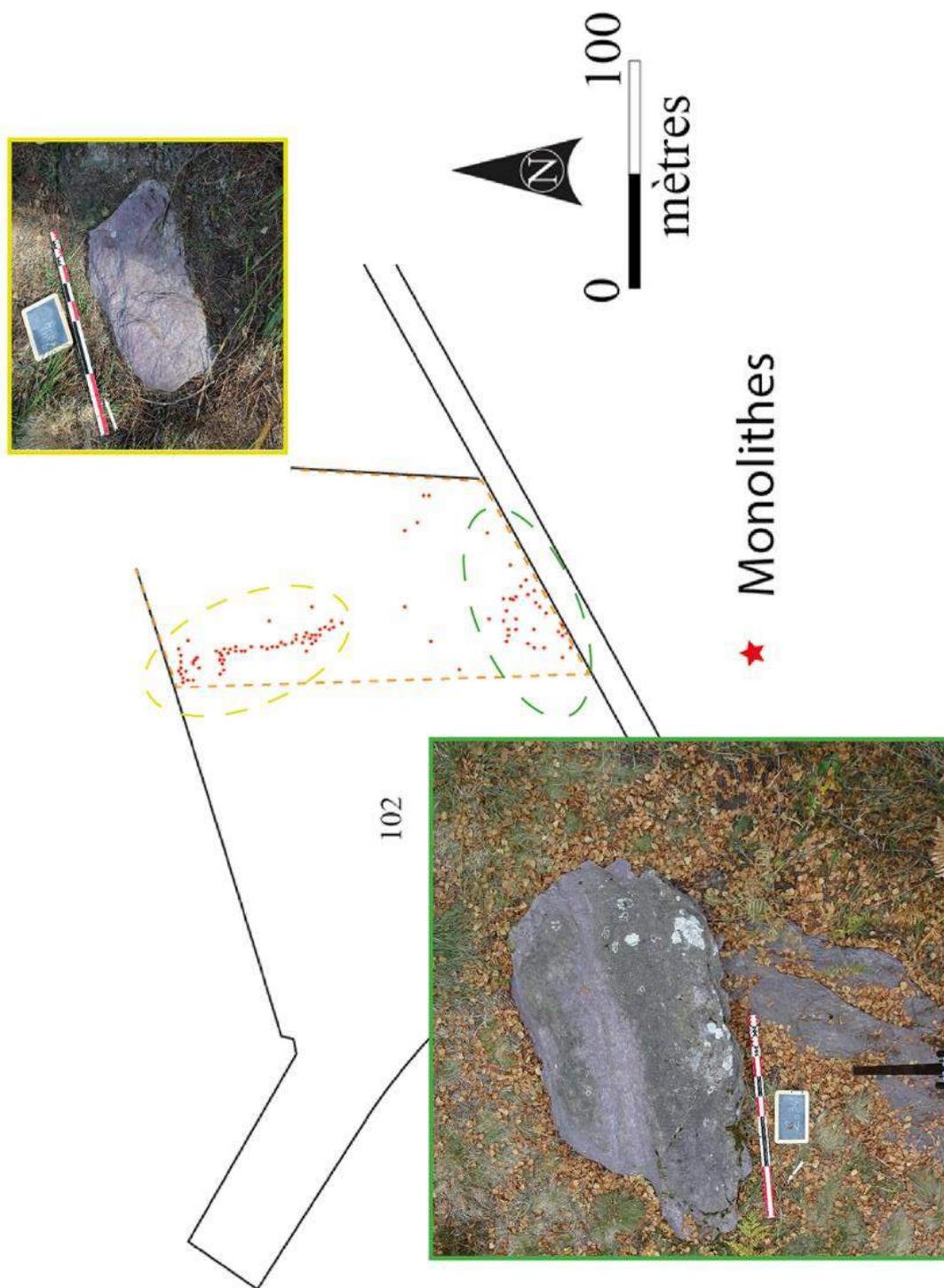


Figure 14 – Deux groupes de pierres se dégagent, spatialement et typologiquement, sur la portion de parcelle prospectée en 2016.

Deux ensembles de pierres ont été repérés sur l'est de la parcelle. L'un composé de 54 petites pierres (- de 1 mètre environ) et l'autre de 61 blocs et affleurements au sud. (cf. fig. 14)

II-1-3 – L'ensemble nord

Cet ensemble de 54 pierres a été découvert dans un environnement naturel tranchant avec la végétation couvrant la majorité des pierres du site (Tardieu 2015) : des landes mésophiles où la molinie domine. Cette grande herbe forme des tourradons, parfois de 20 à 30 cm de hauteur. Afin de discerner les pierres, et de voir entre les pierres, il a parfois fallu supprimer ces mottes de terre. Dans, ce contexte humide, plusieurs pierres étaient couvertes d'un peu de terre argileuse ne se décollant pas au souffleur. Cette terre ne semblait pas former une couche, elle a toutefois été laissée, puisque nous sommes dans le cadre d'une prospection ; ceci explique que certaines pierres ne soient visibles qu'en partie seulement, voire complètement enfouies. L'emprise désherbée (visible sur les photos) correspond à la surface de la pierre.

L'ensemble du nord se compose d'une file de pierres, d'une structure en dallage et d'un ensemble de petites pierres qui terminent la structure, soit trois groupes de type et d'organisation spatiale différentes qui seront donc traités successivement.

La première question qui se pose lorsque nous nous penchons sur cet ensemble est de savoir s'il est naturel ou anthropique. Deux indices associés nous permettent de proposer une origine anthropique :

- le sens des feuilles de schiste des pierres ne suit pas celui des affleurements (cf. I-2) , ce sont donc bien des blocs détachés ;
- ces pierres sont disposées selon un axe nord/ sud ce qui n'en fait pas des éléments détachés naturellement. Dans une hypothèse naturelle, la file suivrait le sens du filon schisteux soit est /ouest.

L'ensemble nord est donc d'origine anthropique.

II-1-3-1 – La file

La file se compose de 51 pierres réparties sur 63 mètres jusqu'au talus ou 83 mètres si on adjoint les petites pierres (cf. II-1-3-3). Toutes ces pierres sont de petits modules, par rapport à celles de la zone sud, (moins de 1 mètre dans leur dimension maximale). Les pierres présentent une nette disposition en file nord sud. Vers le nord, nous pouvons observer qu'il se développe, peut-être, soit une structure latérale, soit une double file. Enfin, tout au nord, à l'extrémité, cette file se termine par une structure confuse : ensemble de petites pierres après un talus. Nous en reparlerons plus loin (II-1-3-3).

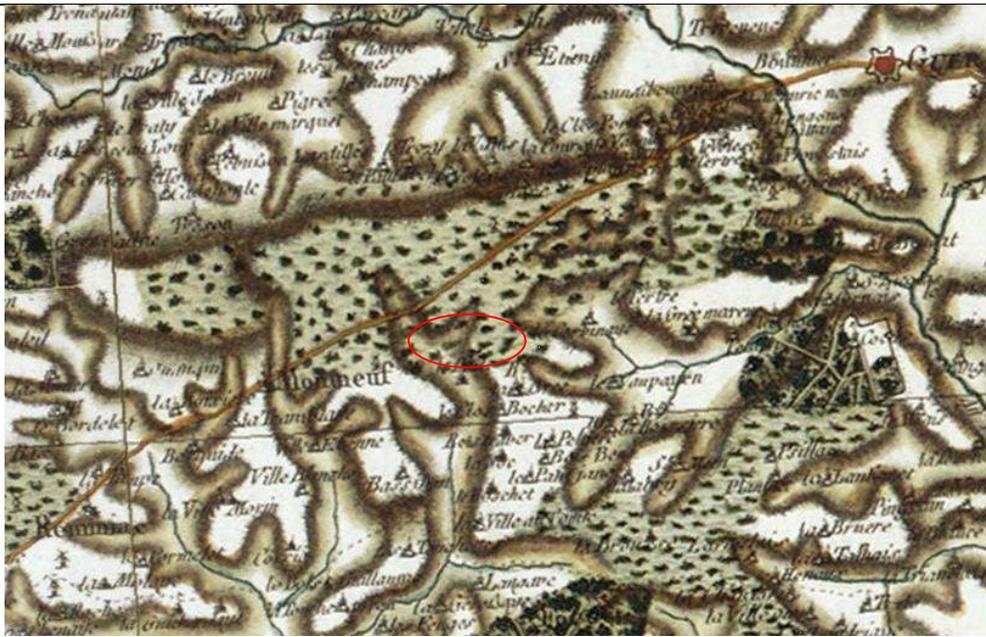
Etant donnée l'orientation nord-sud de la file, dans un contexte où les files de menhirs sont est ouest, nous avons d'abord pensé à d'anciennes limites de parcelles. Afin de tester cette hypothèse, nous sommes allés consulter les cadastres et pour examiner la tradition du parcellaire locale. Notre étude est remontée jusqu'à la carte de de Cassini (cf. fig. 16). La file n'était alors qu'au sein d'un vaste landier. Sur le cadastre napoléonien de 1847, nous voyons apparaître des premiers découpages de parcelles, sur cette zone, mais ils n'affectent pas les pierres de la file, le parcellaire s'étendant plus au nord. Ce n'est que sur le cadastre de 1964, lors du premier remembrement, que la parcelle qui nous concerne a été divisée. La file de pierres se retrouve alors au cœur de la parcelle 51, donc pas en limite de parcelle. De plus, la limite de parcelle 52-51, visible en carte, se retrouve aussi sur le terrain (cf. fig. 15) avec un ancien talus (encore nettement visible) à une quinzaine de mètres à l'ouest de la file. Dans les années suivantes, le cadastre est resté stable sur cette zone. Ce n'est qu'au moment de l'inscription du site des Pierres Droites aux Monuments Historiques qu'il va à nouveau évoluer. A cette occasion, en effet, la commune acquiert l'ensemble des parcelles et les regroupe au sein d'une seule : la parcelle XC 102 (cadastre de 2004).

Enfin, sur le secteur de Monteneuf, les limites des parcelles sont réalisées à l'aide de palis (pierres plates dressées) ; nous sommes allés en observer de nombreux. Les pierres, bien que parfois volumineuses restent toujours fines. Elles ne correspondent pas typologiquement à celles découvertes.

Cet ensemble d'informations permet de penser que la file n'est donc pas une limite de parcelle.



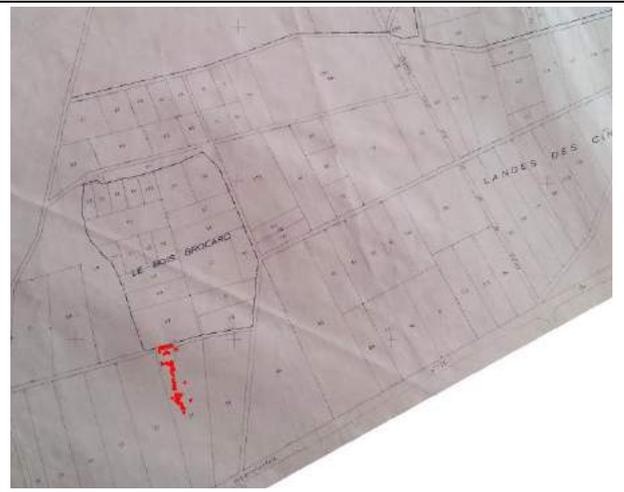
Figure 15 – Montage photo de la file de 21 pierres alignées sur 63 mètres. Les pierres situées sous une couche de terre sont matérialisées par un fin trait de pointillés jaunes.



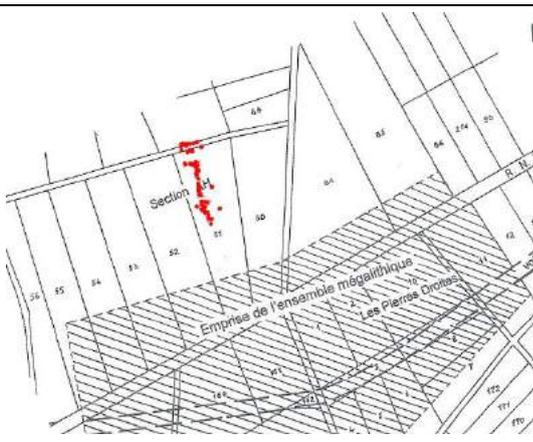
Carte de Cassini 18^{ème}. Les Landes recouvrent quasiment toutes les parcelles qui correspondent au site (représenté en rouge).



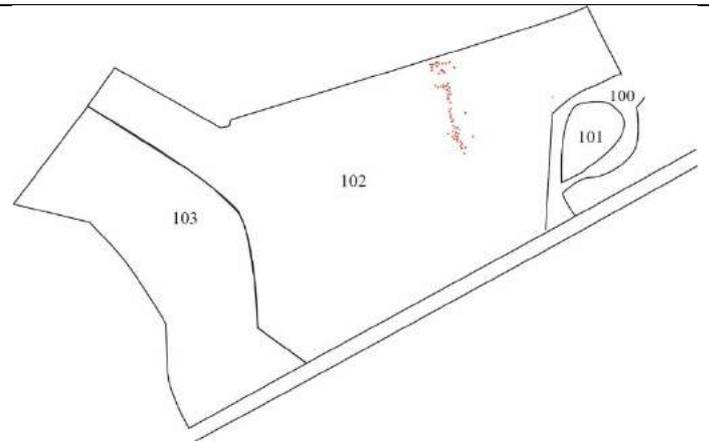
Cadastre Napoléonien 1847



Cadastre de 1964



Cadastre de 1987 (lors des premières fouilles)



Cadastre actuel datant de 2004 (après l'inscription MH)

Figure 16 – L'évolution des cadastres depuis 1847 jusqu'à nos jours nous permet de voir que la file n'est pas une limite de parcelle.

II-1-3-2 – La structure en « dallage » (n° 2124)



Au niveau du centre de la file et à une dizaine de mètres à l'est, il a été découvert un « dallage ». Sur une surface de 3 m², elle se compose de plusieurs pierres, dont 11 sont visibles, et de nombreuses autres cachées sous la terre argileuse. Pour les raisons exposées précédemment, ces dernières pierres n'ont pas été dégagées. Toutefois, la surface désherbée correspond aux limites de l'empierrement.

II-1-3-3 – Les petites pierres

Au nord, après le talus, la file s'arrête et laisse place à de nombreuses petites pierres qui semblent brisées (2121, 2122) et, si l'on excepte deux blocs disposés perpendiculairement à la file. Étant donnée, l'emplacement de l'ancien chemin visible sur le cadastre (cf. cadastre de 1964 & 1987), nous pensons que cette série de pierres est liée à la réalisation de ce chemin. Ces petites pierres ont pu être cassées ici afin de pouvoir marcher sur un sol humide.



En conclusion, il semble que cette file ne soit pas une limite de parcelle. Reste maintenant à comprendre ce qu'elle est ? Ces pierres ont-elles été dressées ? Sont-elles en lien avec un affleurement ?

Cette file s'étend-elle vers le nord au-delà de la limite de parcelle, sachant que vers le sud nous avons multiplié les investigations pour en vérifier la limite (à moins que les pierres ne s'enfoncent plus profondément...) ? quelle peut-être sa datation : époque d'implantation et de destruction ?

Pour avancer sur ces questions, plusieurs possibilités : un sondage pour chercher d'éventuelles fosses de calage et / ou des éléments datables, une datation OSL (Optically Stimulated Luminescence). Mais alors, quel élément dater ? À noter que des pierres ont été conservées sous la végétation dans ce but, telles les 2126, 2114.

Nous manquons d'éléments pour comprendre cet ensemble. Des parallèles existent toutefois dans la littérature archéologique (cf. fig. 17). Cependant, ces autres files sont nettement plus longues, 900 mètres pour l'ouvrage du Pilier à Gâvres (Cassen 2013), et environ 300 mètres à Bocardève, dans les Landes Cojoux (Le Roux et al. 1989) et au Cordon des Druides dans la forêt de Fougères (Briard 2004). Par ailleurs, dans ces files, les pierres, même si également en petits modules, sont le plus souvent encore dressées aujourd'hui.

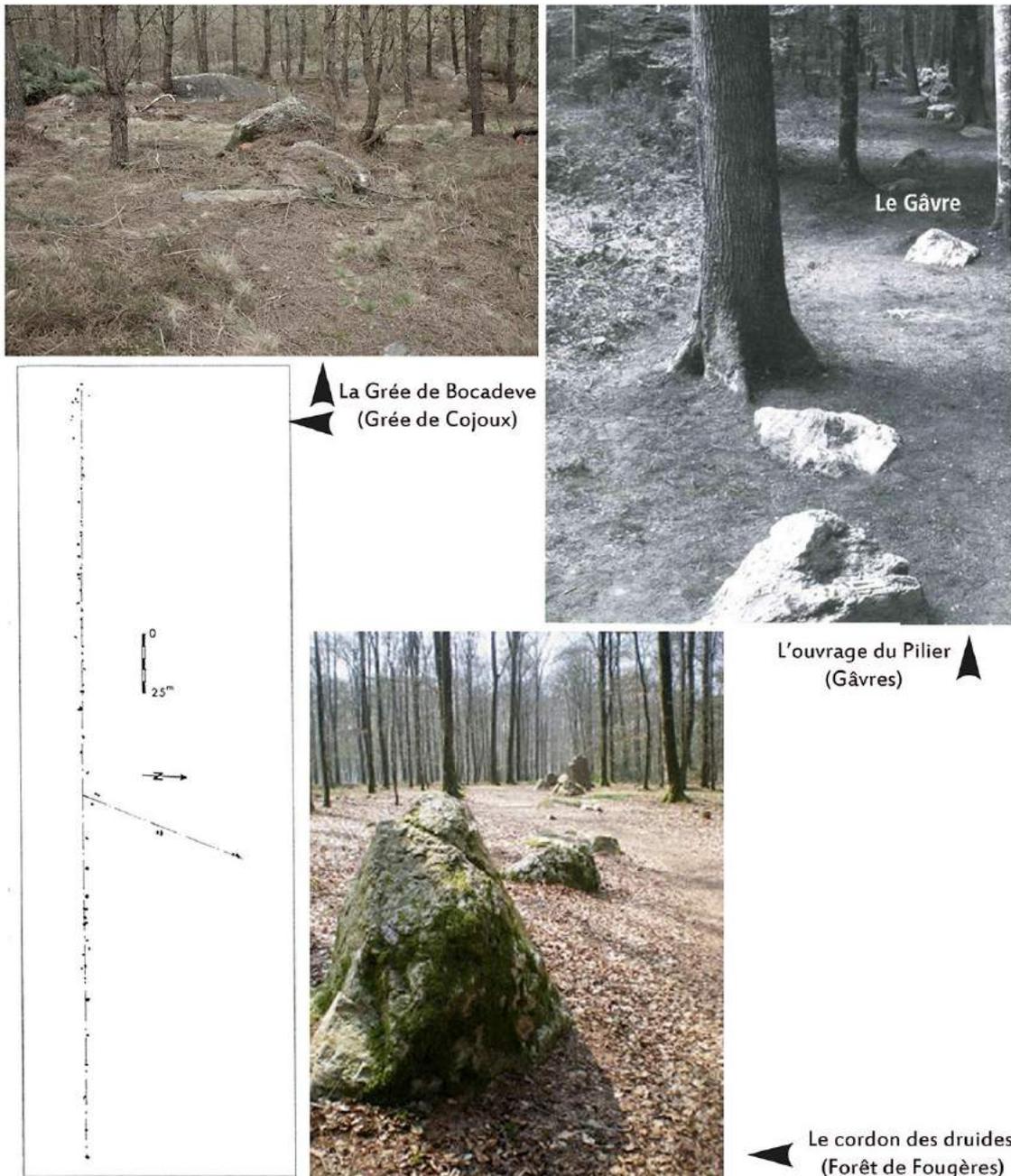


Figure 17 – Sites sur lesquels des files de petites pierres ont été mis à jour. A gauche et en haut : La Grée de Bocadeve (Grée de Cojoux – Le Roux et al .1989). En bas Cordon des Druides (forêt de Fougères – Briard 2004), à droite l’ouvrage du Pilier à Gâvres (Cassen 2009).

II-1-4 – L’ensemble sud

Tous les blocs sont couchés ou considérés comme tels : aucun n’a été observé dressé avec une extrémité dans le sol, même si nous les avons décrits comme couchés sur chant, sur face ou sur talus.

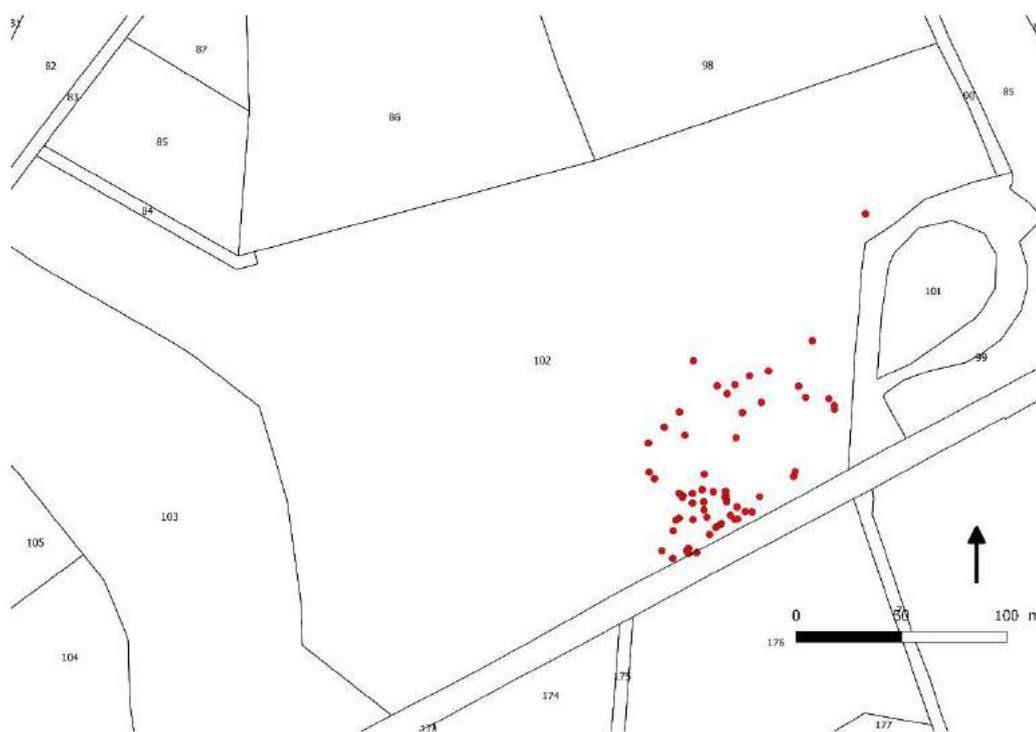


Figure 18 – Carte de répartition des pierres du groupe sud.

Parmi tous les blocs découverts cette année, 61 ont été analysés et 25 décrits à l'aide de la fiche « menhir » car presque entièrement visibles donc aux informations exploitables. Ces blocs se répartissent de la manière suivante :

- 22 monolithes (ces blocs ont été décrits),
- 3 monolithes qui ont probablement été dressés (ces blocs ont été décrits),
- 22 points d'affleurement,
- 13 petites pierres qui n'étaient ni des affleurements ni des monolithes. Elles étaient en général de petits modules et n'ont pas été décrites. Elles semblent être des éclats détachés naturellement.
- 1 indéterminé car à peine visible ne nous permettant même pas de déterminer s'il s'agit d'un bloc ou d'un affleurement.

Au cours de l'analyse qui suit, les nombres présentés ne tiennent compte que des pierres pour lesquelles les critères décrits ont pu être observés ou reconnus. On trouvera donc régulièrement un écart entre le total global des blocs repérés et le total des blocs sur lesquels les critères ont été observés.

L'analyse proposée dans ce rapport porte sur les blocs découverts cette année (cf. fig. 18). En fin de triennale nous proposerons une analyse de l'ensemble des blocs étudiés sur les parcelles 102 et 103 ainsi que ceux étudiés lors de la prospection du sud de la parcelle X 001. En effet, la parcelle XC102 n'ayant été prospectée que partiellement les données recueillies le sont également, il nous semblait donc prématuré d'effectuer une analyse groupée.

Les blocs couchés / nature des surfaces

Comme lors de la prospection de la parcelle 1, la majorité des pierres est couchée sur face (11 éléments). Parmi celles-ci 7 sont couchées, avec leurs faces d'affleurement orientées côté vers le ciel. A l'inverse, pour les 3 blocs adossés à un talus, tous en position secondaire, la face visible présente une face d'arrachement.

Enfin, pour les blocs couchés sur $\frac{1}{2}$ face et $\frac{1}{2}$ talus, la situation est partagée, avec 2 blocs aux faces d'arrachement visibles et deux aux faces d'affleurement visibles.

Ces chiffres laissent entrevoir que les blocs pourraient plus reposer sur leur face d'arrachement (si elle existe, ce que l'on ne peut savoir car elle n'est pas visible lors d'une prospection), même si le "système" – une face d'affleurement et une face d'arrachement – semble être la tendance sur la partie fouillée du site. Et à l'inverse, les blocs en position secondaire, donc déplacés, présentent une face d'arrachement (ex. n°2026).

La morphologie des blocs / section de la base

Morphologie	Nombre de blocs
parallélépipédique	8
dalle	2
indéterminée	1
non visible	14

L'observation de la morphologie des blocs a été possible pour une petite moitié des blocs. Cette observation révèle une tendance unique au bloc « parallélépipèdes » avec 2 cas particuliers sous forme de dalle. Logiquement, tous ces blocs ont une base rectangle. Il ressort donc une forte homogénéité de la forme des blocs. D'un point de vue spatial, nous pouvons observer un regroupement des blocs au sud-ouest de la partie prospectée de la parcelle (cf. fig. 19).

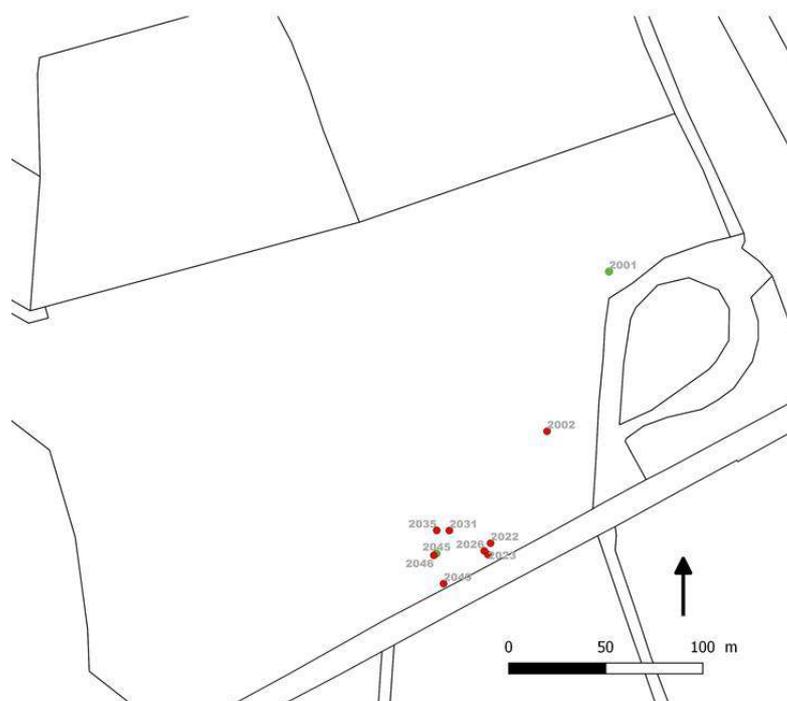


Figure 19 – Carte de répartition des blocs selon leur morphologie (en vert les dalles, en rouge les parallélépipèdes).

Les caractères morphométriques

Pour chaque bloc décrit, trois dimensions ont été relevées : longueur, largeur et épaisseur. Ces valeurs ont été mesurées là où elles étaient maximales. Toutefois, il est à noter que souvent, les blocs se prolongeaient en terre. Afin de le préciser, une case a été cochée lorsque la surface entière était visible. Ainsi, il a été possible d'indiquer avec assurance la mesure la totalité de la longueur pour 13 blocs.

Si nous nous centrons sur les blocs dont les longueurs sont entièrement visibles, nous pouvons observer que nous avons affaire à des blocs d'assez gros modules : de 99cm à 337cm. La tendance reste la même à travers

les blocs non entièrement visible, puisque les longueurs partielles vont de 63cm à 117cm. L'observation du diagramme en bâtons nous montre qu'une moyenne se dégage pour des blocs aux longueurs moyennes comprises entre 1 et 2 mètres.

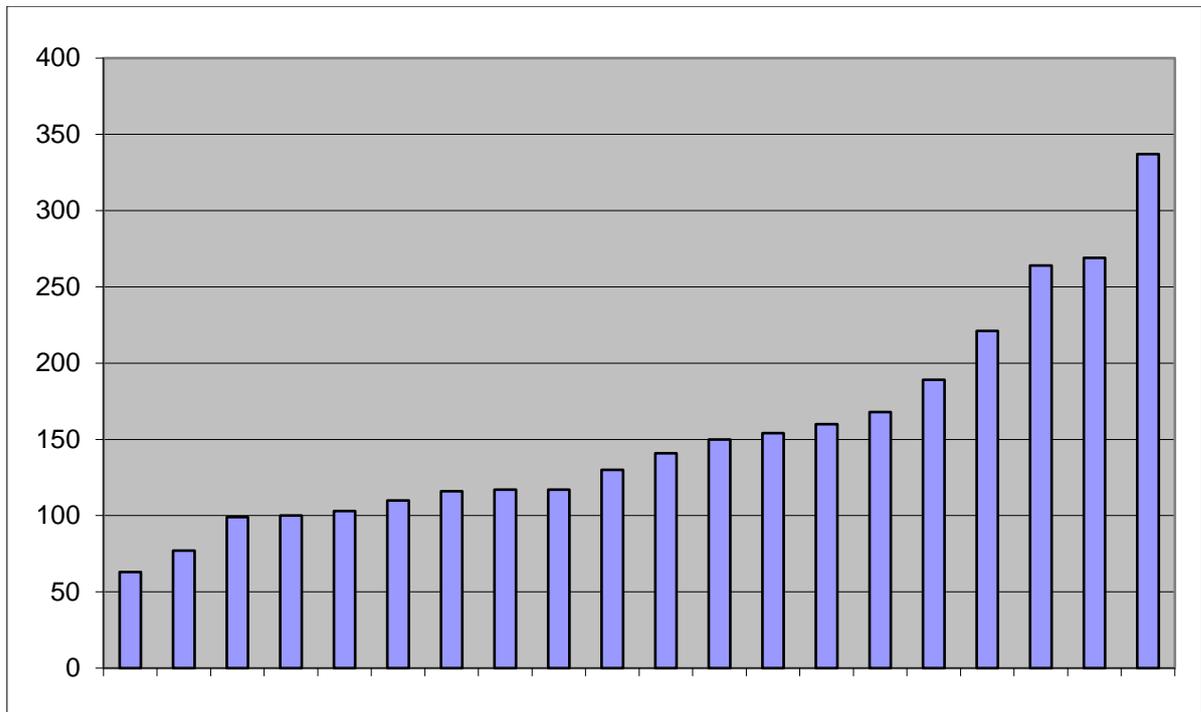


Figure 20 – Diagramme en bâtons de la longueur des blocs

Parcelle	Conclusions	Largeur entièrement visible		Longueur entièrement visible								
102	(Plusieurs éléments)	Oui		Oui								
		Longueur (cm)										
		103	130	141	150	154	160	189	221	264	269	337
		+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
		N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°
47	+ -				2046							
62	+ -	2001										
65	+ -			2045								
73	+ -		2023			2026						
80	+ -						2034					
93	+ -				2029							
95	+ -								2022			
117	+ -											2031
118	+ -							2033				
128	+ -									2035		
Total général	+ -											

Le tableau ci-dessus met en rapport la longueur avec la largeur des blocs pour lesquels ces deux dimensions sont entièrement visibles. On voit qu'il se forme une sériation. C'est-à-dire que les blocs longs sont également les plus épais. Cette observation conforte le fait que les blocs découverts cette année ont une morphologie parallélépipédique et sont assez massifs. Si nous intégrons l'épaisseur à cette analyse (qui ne porte alors plus que sur 5 blocs puisque nous n'avons pris en compte que les blocs pour lesquels les dimensions sont entièrement visibles), la diagonale se confirme. C'est-à-dire que les blocs les plus longs sont les plus épais et les plus larges. Leurs caractères morphologiques restent dans les mêmes proportions.

Parcelle	Conclusions	Largeur entièrement visible		Longueur entièrement visible		Epaisseur entièrement visible	
102	(Plusieurs éléments)	Tous		Tous		Oui	
		Longueur (cm)		Epaisseur (cm)			
		☐ 141		☐ 160		☐ 189	
		☐ 264		☐ 337		Total général	
		17	Total	16	Total	39	Total
		40	Total	79	Total		
Largeur (cm)	al	N°	Aucun total	N°	Aucun total	N°	Aucun total
62							
65		2045					
73				2026			
80						2034	
95							2022
117							2031
Total général							

Répartition spatiale

Les cartes permettent de voir que tous ces blocs massifs et semblables sont également regroupés spatialement. Ces blocs forment donc un ensemble cohérent, d'un point de vue à la fois morphologique et spatial (cf. fig. 21 & 22 & 23 & 24).

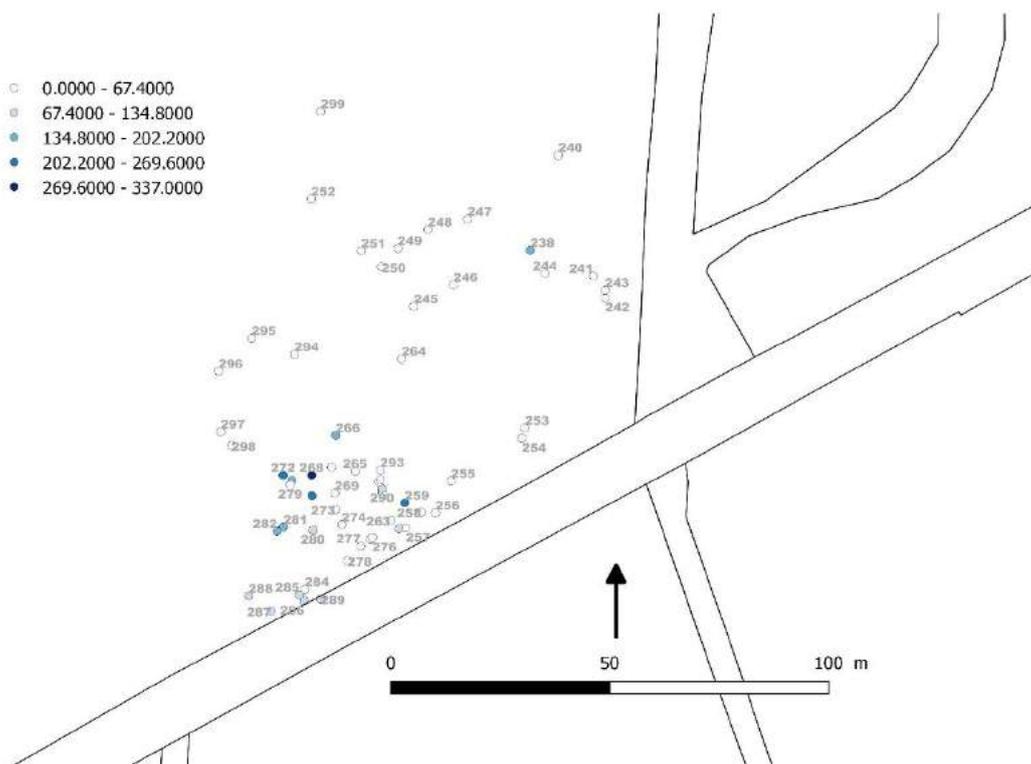


Figure 21 – Carte de répartition des blocs en fonction de leur longueur selon un découpage en 5 classes.

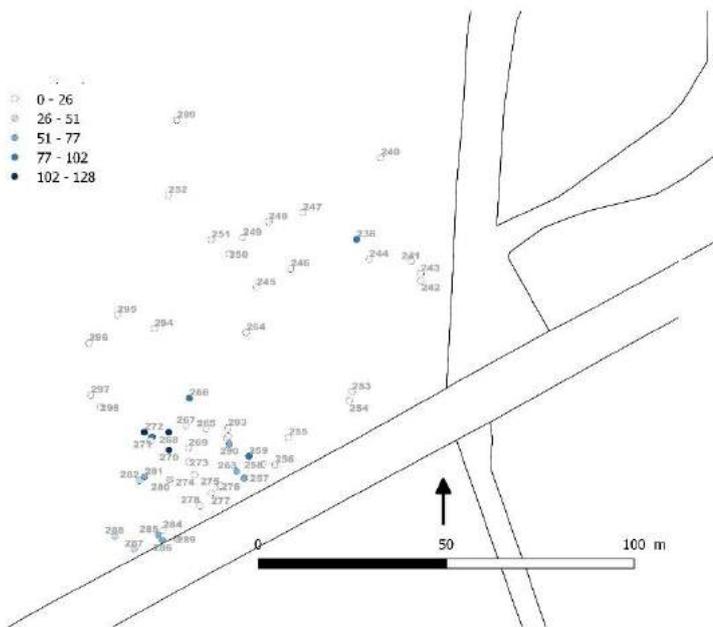


Figure 22 – Carte de répartition des blocs en fonction de leur largeur selon un découpage en 5 classes.

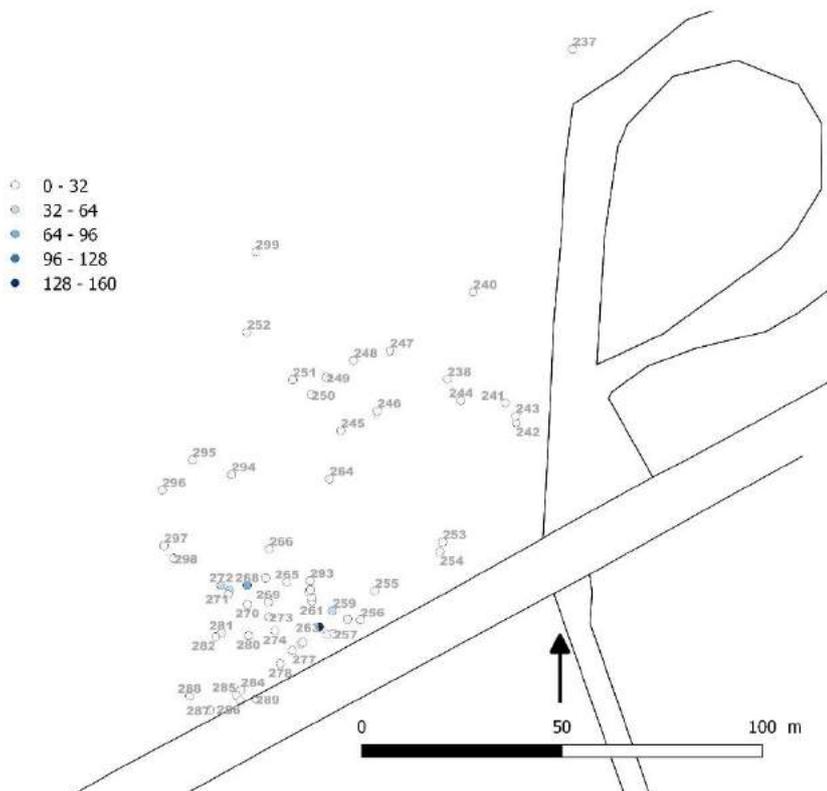


Figure 23 – Carte de répartition des blocs en fonction de leur épaisseur selon un découpage en 5 classes.

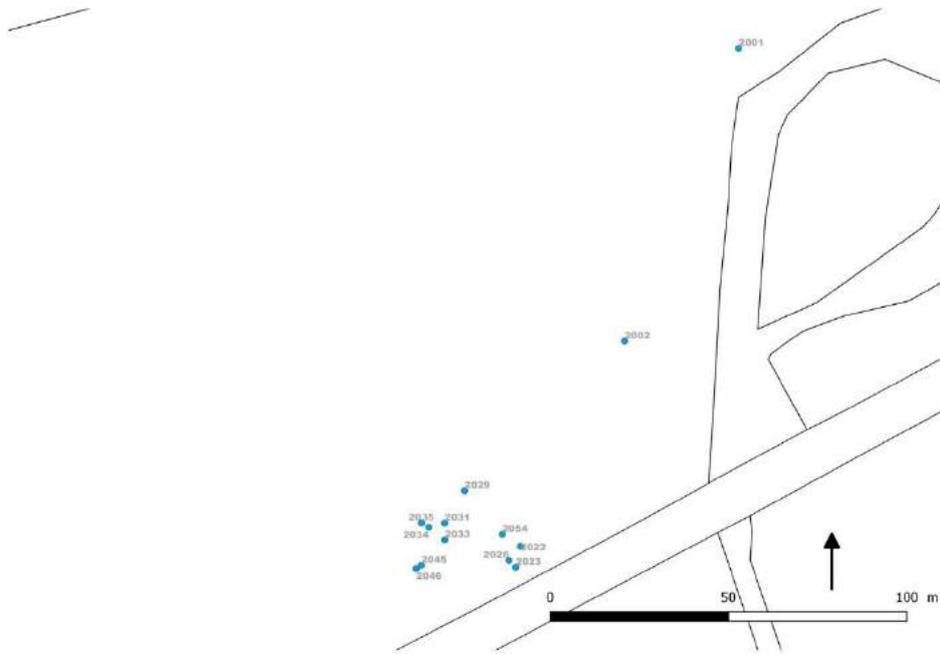


Figure 24 – Carte de localisation des blocs dont la longueur est entièrement visible.

Encoches ou boîtes de débitage

Quelques blocs présentent des encoches. Celles-ci ont été observées isolées ou multiples sur un même bloc. Elles sont de dimensions similaires d'un bloc à l'autre : environ 3,5/4 cm de long (cf. fig. 25). Pour chaque bloc comportant une encoche, une surface d'affleurement est concernée (face ou chant).

Blocs concernés : 2035, 2001, 2026, 2031, 2031.

A noter que sur le bloc 2001, les cassures semblent fraîches ; nous pensons qu'elles sont liées (réalisées ou ré-exploitées) lors de son déplacement, puisque ce bloc est en position secondaire, probablement suite à la création du parking du site dans les années 1990.

Du point de vue de la répartition spatiale, nous remarquons que les blocs pourvus de boîte de débitage, à l'exception du 2011 qui est position secondaire, sont groupés (cf. fig. 26).



Figure 25 – Bloc 2026 comportant plusieurs encoches sur chant



Figure 26 – Carte de répartition des blocs sur lesquels une boîte de débitage a été observée que ce soit sur face ou chant (signalés en rouge).

Cupules

Nous n'avons observé des cupules que sur un seul bloc : le 2034 (cf. fig. 27). Ces cupules forment une paire et sont distantes de moins de 5 cm l'une de l'autre. Il semble qu'elles soient d'origine anthropique. Toutefois, l'état de conservation de chacune d'entre elles n'est pas la même. En effet sur la cupule la plus à l'est, une feuille s'est détachée en surface dégradant la cupule. La présence d'une autre cupule est possible, sur le bloc 2026 mais une partie en semble brisée.



Figure 27 – Photo du couple de cupules du bloc 2034

Mise en forme

Les traces de mise en forme observées sont très rares et seul du bouchardage a été identifié. S'il a pu être observé sur deux blocs, c'est sur le blocs 2026 que ce travail de percussion est le plus net (cf. fig. 28). Le bouchardage a été identifié par le toucher sur le bout nord de la pierre (bout non visible en raison de la végétation), et, semble en couvrir presque tout le bout. Malheureusement, ce bout n'est pas visible en raison de la végétation. A noter que le bloc 2026, qui est en position secondaire, présente une typologie différente des autres blocs observés sur la parcelle 102. La forme de sa base est tabulaire et sa morphologie parallélépipédique se rapproche de la dalle. Il est le seul de ce type observé dans cette zone. Viendrait-il de plus loin et aurait-il été repoussé là lors de la réalisation de la route ? Afin d'expliquer l'emplacement de ce bloc parmi les autres, il serait intéressant de prospecter la partie encore non connue de la parcelle 01 et examiner quel type de blocs y sont représentés. Par ailleurs, la suite de la prospection de la parcelle 102 nous permettra également de constater si d'autres blocs comportent de telles traces.

Les traces de bouchardage sur le bloc 2002 sont plus ténues et localisés sur de petites excroissances schisteuses.

Blocs concernés : Bout 2 2002, 2026



Figure 28 – Exemple de surface épannelée (bloc 2002)

Etat des surfaces

Lors de l'observation des surfaces, nous avons observé qu'elles étaient en mauvais état ; de nombreuses écailles se détachent à l'instar du bloc 247 (cf. fig. 29). Nous pensons que ce phénomène est lié à un incendie. S'agit-il de l'incendie survenu lors des grandes sécheresses des années 70 ou est-ce antérieur ?



Figure 29 – Bloc 2047 à la surface endommagée, de nombreuses écailles se détachent.

Veine de quartz

Peu de blocs possèdent des veines de quartz ; de plus, ces veines sont hétérogènes dans leurs dimensions et leurs apparences (cf. fig. 30). Les 4 blocs concernés sont proches géographiquement (cf. fig.31)
 Blocs concernés : 2028, 2031, 2035, 2046



Figure 30 – Blocs 2028 et 2048 comportant de fines veines de quartz



Figure 31 – Carte de répartition des blocs comportant une veine de quartz – sur la partie visible – (signalés en rouge).

Analyse spatiale des pierres

Les blocs de l'ensemble sud, découvertes cette année se trouvent dans l'extension ouest de celles fouillées par Y. Lecerf. Le fouilleur avait alors noté que les menhirs forment des files orientées est ouest (7 files) (cf. fig. 32). Les gros blocs pourraient donc constituer une suite des files. Nous précisons que la zone vierge au sud de la route est une zone non prospectée. Les prochaines prospections portant, sur la fin de la parcelle XC-102 et celles de la parcelle XC-103 seront intéressantes pour voir si cette extension, des files, se poursuit.

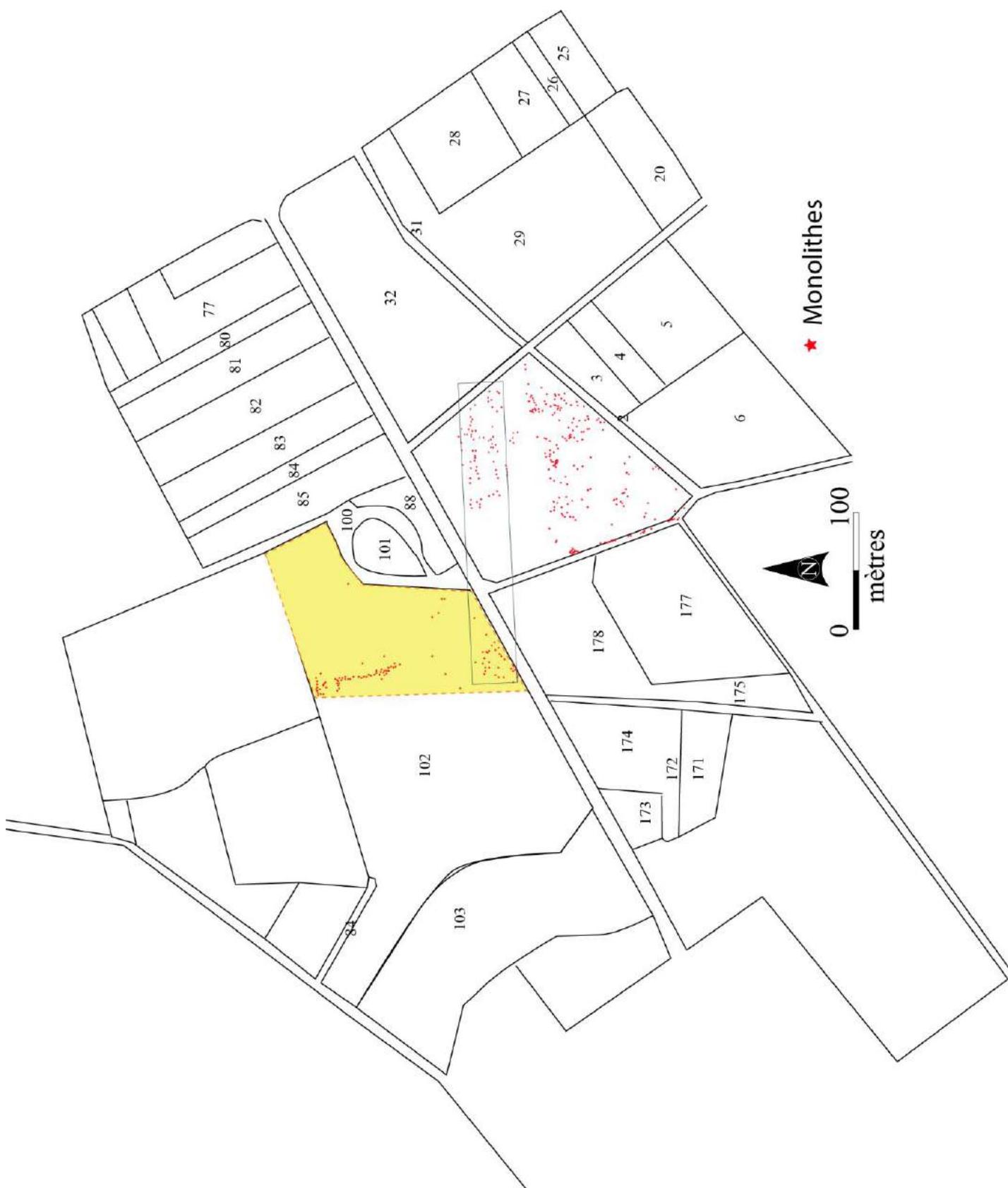


Figure 32 – Carte de répartition de l'ensemble des blocs découverts lors de la première fouille du site et des prospections 2014 et 2016. On y observe clairement l'extension est-ouest.

I-1-5- Nouveaux éléments archéologiques

Dans le cadre de la réserve naturelle, des travaux de gestion visant à restaurer ou entretenir les landes sont régulièrement réalisés. En accord avec le SRA et les SDAP, nous effectuons une veille lors de chaque opération de gestion. Ainsi, plusieurs blocs sont apparus à l'extérieur du périmètre de prospection et de l'emprise définie par Y. Lecerf. Ces travaux fournissent un premier niveau d'information archéologique.

Une « fiche d'enregistrement de découverte » a été réalisée chaque pierre ou ensemble de pierres. Cinq fiches ont ainsi été constituées, qui ont été intégrées à ce rapport afin de regrouper en un seul document toutes les nouvelles informations mégalithiques relatives à Monteneuf. Une carte précisée également l'emplacement de chaque nouvelle découverte (cf. fig.33).

Il n'est pas ici possible de définir le lien entre ces pierres, ni entre elles, ni avec le site des Pierres Droites. Toutefois, en carte, nous pouvons observer que celles proches de l'étang de Quéhéon se trouvent dans l'axe d'extension du site des Pierres Droites. Des prospections futures et/ ou de nouveaux travaux de gestion permettront, peut-être, par la suite de définir ce lien ou de voir se dessiner une organisation.

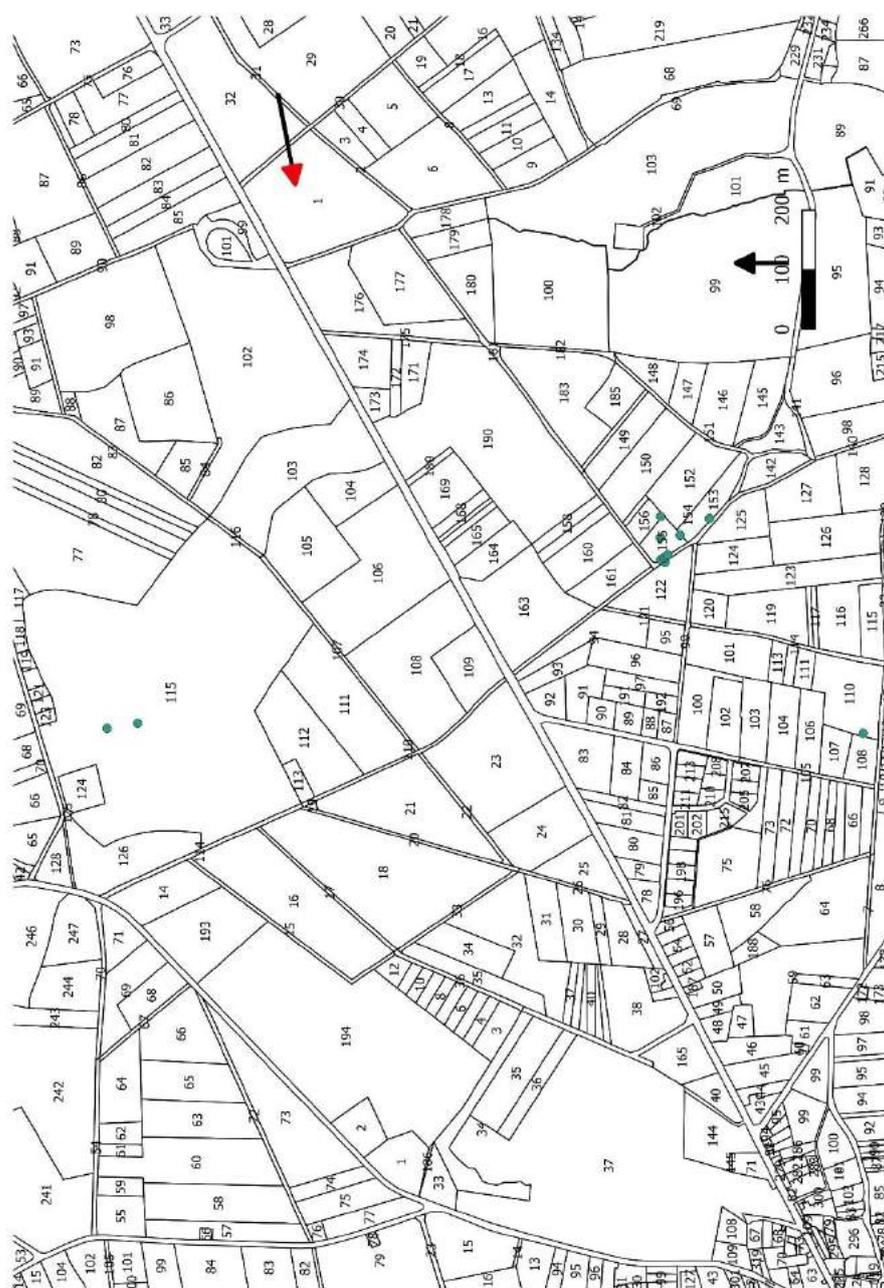


Figure 33 – Carte représentant les nouvelles pierres découvertes (signalées en vert). La parcelle fouillée du site des Pierres Droites est pointée par une flèche rouge.

Année : **2016**Première mention = 2010Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU RÉDACTEUR Claire Tardieu (association les Landes)
TEL : 02 97 93 26 74

localisation Département : Morbihan (56) commune principale: Monteneuf

Nom :

Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Butte du foin.

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s) . Parcelle (s)
MONTENEUF	BUTTE DU FOIN		.153
			.

Commune (s)secondaire	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute (?)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Une pierre couchée		Schiste pourpre		

Commentaire sur les structures

Une pierre couchée au bord du chemin. Elle a, peut-être, été repoussée là.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

Ce bloc semble avoir des traces d'usures sur tous ces chants. Est-ce lié à l'entretien des bords de chemin effectué à la débroussailleuse ? un bouchardage étendu (cf. photos dans le tome annexe)

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier :	Lieu de dépôt du mobilier :
------------------------	-----------------------------

CHRONOLOGIE

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond :

Précision de l'emprise :

**X du centroïde :
altitude en m:**

Y du centroïde :

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : *plein air*

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Détruit : OUI

En élévation : NON

Circonstances de découverte

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2010	Fauche des bords de chemin.	Philippe Ermel

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....Dimensions du bloc : L 180 cm l. 66 cm et épaisseur 16cm

.....
.....
.....

Cadre réservé au SRA

N° Entité :

Modification

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE N 2

Année : 2016

Première mention = 2013
première mention =

Données complémentaires =

Année de

N° de l'EA =

NOM DU RÉDACTEUR Claire Tardieu (association les Landes)
TEL : 02 97 93 26 74

localisation Département : Morbihan (56) commune principale: Monteneuf
Nom : ...Mr Sourget..... Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Butte du
foin.

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s) . Parcelle (s)
MONTENEUF	BUTTE DU FOIN		.154 & 155 & 156
			.

Commune (s)secondaire	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute (?)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Une dizaine de pierres couchées		Schiste pourpre		Une dizaine

Commentaire sur les structures

Nous avons pu observer des pierres à différents endroits de la parcelle ; il en reste toutefois certainement d'autres mais aujourd'hui cette parcelle est en broussaille et totalement inaccessible. En 2013, lors de la coupe des arbres, un ex clos avait été réalisé afin d'épargner les pierres. Plusieurs pierres se trouvent également en position secondaire repoussé sur les talus. Ces pierres se trouvent à 880 mètres à vol d'oiseau de la partie fouillée du site des Pierres Droites.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

<i>Commentaire sur la chronologie</i>

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond :

Précision de l'emprise :

**X du centroïde :
altitude en m:**

Y du centroïde :

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : *plein air*

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Détruit : OUI

En élévation : NON

Circonstances de découverte

Année de la découve	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2013	<i>Souhait de déboisement suite à une maladie invasive des arbres.</i>	N. Meunier et K. Lelarge

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

.....La présence de ces pierres a été constatée par Christine Boujot (29/07/2015) qui a alors confirmé que ce lieu constituait un site.

Ces pierres sont sur une parcelle privée faisant partie de la réserve naturelle régionale des Landes de Monteneuf. Lors du déboisement de cette parcelle, il a été établi un périmètre afin de les protéger lors du débardage.

.....
.....
.....
.....
.....

Cadre réservé au SRA

N° Entité :

Année : 2016

Première mention =
première mention =Données complémentaires =

Année de

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : Claire TARDIEU (association les Landes)
TEL : 02 97 93 26 74

localisation Département : Morbihan (56)

commune principale: MONTENEUF

Nom : ..Propriété de la commune

Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Proche étang de Quéhéon

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s) . Parcelle (s)
Monteneuf			.115
			.

Commune (s)secondaire	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Pierre dressée		Pierre en schiste pourp		1

Commentaire sur les structures

Cette pierre se trouve à proximité du site des Pierres Droites (937 m, à vol d'oiseau de la partie fouillée du site des Pierres Droites).

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

Une belle encoche sur le champs sud (cf. photographie).

Lichen abondant sur la pierre.

La pierre est peut être au centre d'un léger tertre (observation à renouveler avec une végétation différente – plus basse après pâturage).

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Aucun

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond :

Précision de l'emprise :

X du centroïde :
altitude en m:

Y du centroïde :

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Détruit : NON

En élévation : OUI NON

Circonstances de découverte

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2015	Réalisation d'étrepage régulier (tous les 3 ans) sur la parcelle (hors tertre)	K. Lelarge

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

.....
.....Pierre dressée observée par Christine Boujot (29/07/2015). Elle lui a semblé authentique mais précise que cela devrait être confirmé par une fouille.

Cette pierre est située sur une parcelle qui sera gérée par pâturage de mouton dans le cadre de la réserve naturelle régionale des Landes de Monteneuf. Du point de vue de la gestion, après échange avec C. Boujot, il a été décidé de ne pas effectuer un ex clos, mais de réaliser un suivi de l'état et du pendage de la pierre afin d'observer comment la pierre réagit au pâturage.

Cadre réservé au SRA

N° Entité :

Modification

Année : 2016

Première mention = 2016
première mention =Données complémentaires =

Année de

N° de l'EA =

NOM DU RÉDACTEUR Claire Tardieu (association les Landes)
TEL : 02 97 93 26 74

localisation Département : Morbihan (56) commune principale: Monteneuf

Nom : Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse :

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s) . Parcelle (s)
MONTENEUF			108 & 110 & 12
			.

Commune (s)secondaire	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute (?)	Affixe 1	Affix	Quantité
Une cinquantaine de pierres Couchées.		Schiste pourpre		Une cinquantaine

Commentaire sur les structures

Ces pierres se trouvent dans un petit bois entre deux champs. Elles semblent être toutes repoussées à lors de l'exploitation des champs. Certaines peuvent également être observées au sud du chemin.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

S'agit-il d'une extension du site des Pierres Droites ? Un autre site ?

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond :

Précision de l'emprise :

X du centroïde :
altitude en m:

Y du centroïde :

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Détruit : OUI

En élévation : NON

Circonstances de découverte

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2016	Pierres découvertes lors d'une promenade	C. Tardieu

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

.....A vol d'oiseau, nous sommes à 1.3 Km de la partie fouillée du site des Perres Droites.

.....
.....
.....
.....
.....

Cadre réservé au SRA

N° Entité :

Modification

Année : 2016

Première mention = 2015
première mention =Données complémentaires =

Année de

N° de l'EA =

NOM DU RÉDACTEUR Claire Tardieu (association les Landes)
TEL : 02 97 93 26 74

localisation Département : Morbihan (56) commune principale: Monteneuf

Nom :Propriété de la commune Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Proche étang de Quéhéon

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s) . Parcelle (s)
			.115
			.

Commune (s)secondaire	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Pierre couchée				

Commentaire sur les structures

La surface de la face supérieure de cette pierre est altérée et désagrégée par les racines et l'humidité.
 Cette pierre est du même gabarit que celles dressées sur le site des Pierres Droites (elle se trouve à 950 mètres à vol d'oiseau de la partie fouillée du site des Pierres Droites).

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier :	Lieu de dépôt du mobilier :
------------------------	-----------------------------

CHRONOLOGIE

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond :

Précision de l'emprise :

X du centroïde :
altitude en m:

Y du centroïde :

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Détruit : OUI

En élévation : NON

Circonstances de découverte

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2015	Souhait de chantier dans le cadre de la gestion de la réserve naturelle des Landes de Monteneuf.	N. Meunier et K. Lelarge

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

.....Pierre vue par Christine Boujot (29/07/2015).

Cette pierre est située sur une surface de la réserve naturelle régionale des Landes de Monteneuf. La gestion de cet espace prévoit l'ouverture d'un chemin de balade.

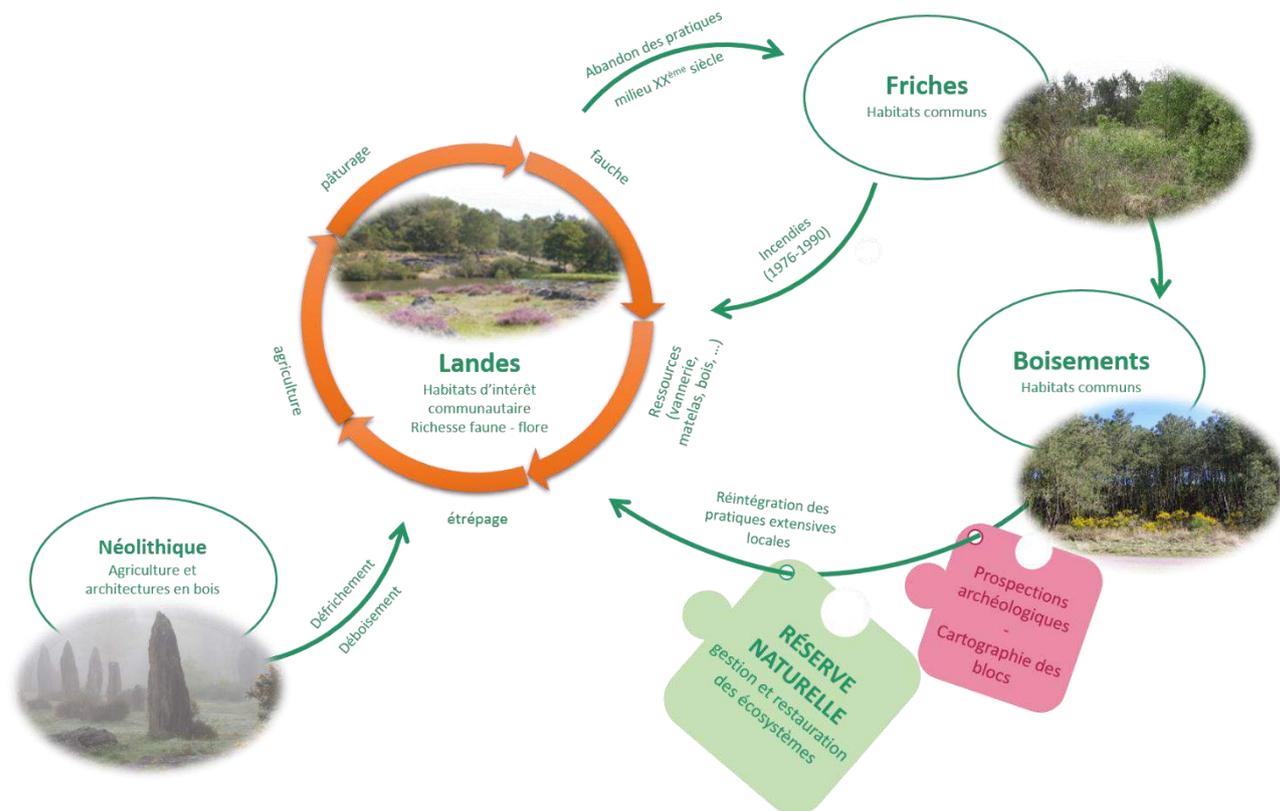
Cadre réservé au SRA

N° Entité :

Modification

II- 2 – La Réserve Naturelle Régionale des Landes de Monteneuf

Depuis 2013, le site des Pierres Droites se trouve au sein de la Réserve Naturelle Régionale (RNR labellisée E.R.B en Bretagne) des Landes de Monteneuf. Cette double protection est d'autant plus justifiée ici que la nature et l'action de l'Homme sont intimement liées dans l'histoire de ce milieu



Parmi les objectifs du plan de gestion (2016-2020), on retrouve celui de « *Conserver des marqueurs de l'histoire de l'homme et de la terre* ». Cela va se décliner en plusieurs points :

- poursuivre l'acquisition de connaissances sur le patrimoine géologique ;
- assurer la compatibilité des opérations de gestions écologiques et les enjeux archéologiques ;
- accompagner la mise en valeur des monuments mégalithiques d'une intégration des enjeux de conservation du patrimoine naturel.

Pour pouvoir répondre à ces objectifs en connaissance de cause il est nécessaire de savoir-où se trouvent les mégalithes au sein de la réserve. En effet, à l'occasion de chaque opération de restauration (déboisement, débroussaillage, étrépage, roulage de fougère) ou d'entretien (fauche, pâturage, ...) une attention particulière est portée au patrimoine archéologique. Des préconisations pour la réalisation des travaux sont alors formulées ce qui suppose de connaître l'emplacement et la nature des entités archéologiques. Cette année, la prospection réalisée, sur le début de la parcelle 102 a permis de voir que les zones sur lesquelles se trouvent les concentrations de pierres correspondent aux zones naturelles d'intérêts communautaires (cf. fig. 34). Or, ces zones seront les premières landes à être restaurées, cela confirme, une nouvelle fois, l'intérêt d'avoir préalablement identifié, localisé et référencé chaque pierre pour en assurer leur préservation.

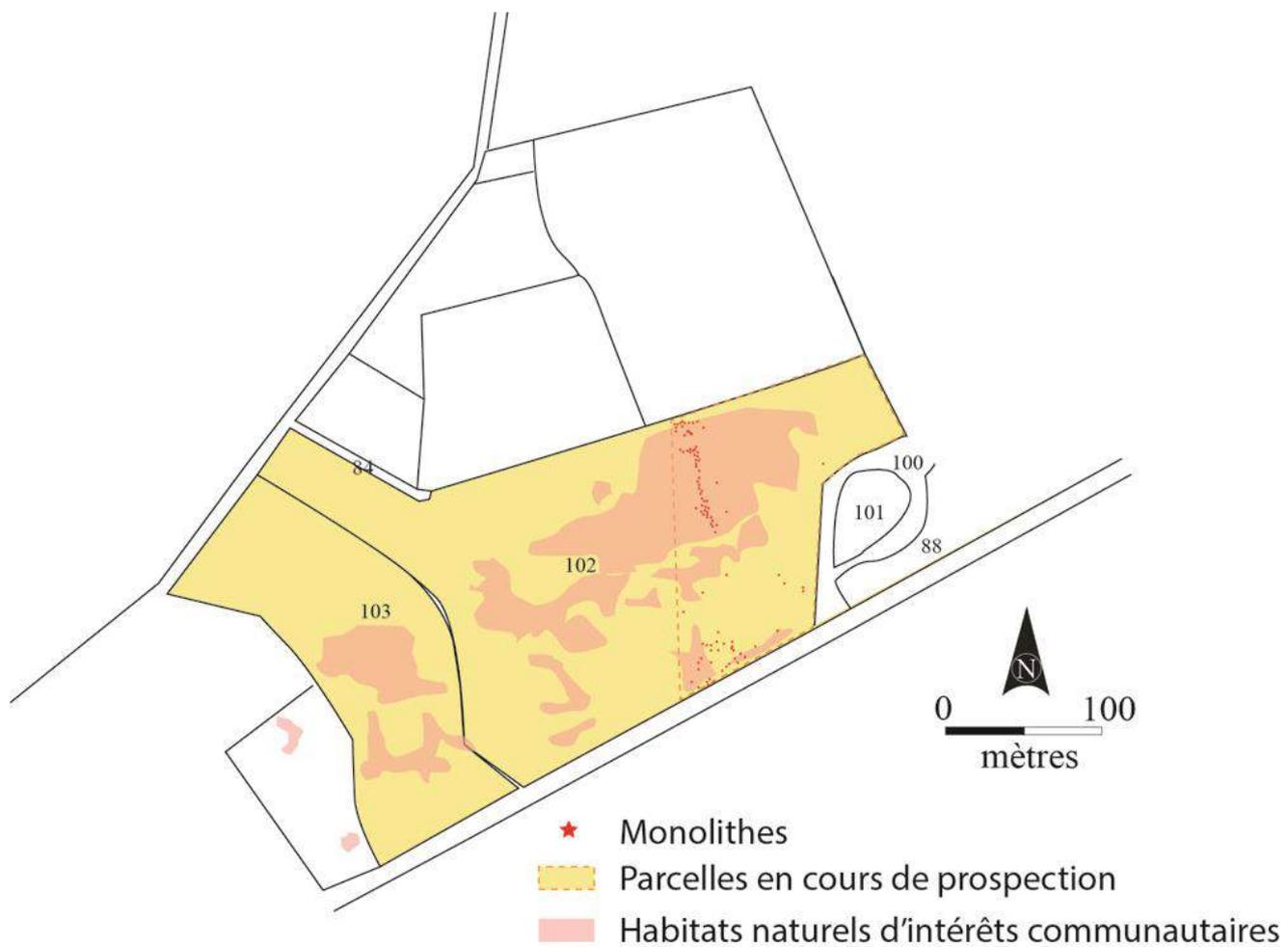


Figure 34 – Carte présentant les liens entre le couvert végétal et les blocs découverts.

II- 3- Un site archéologique valorisé

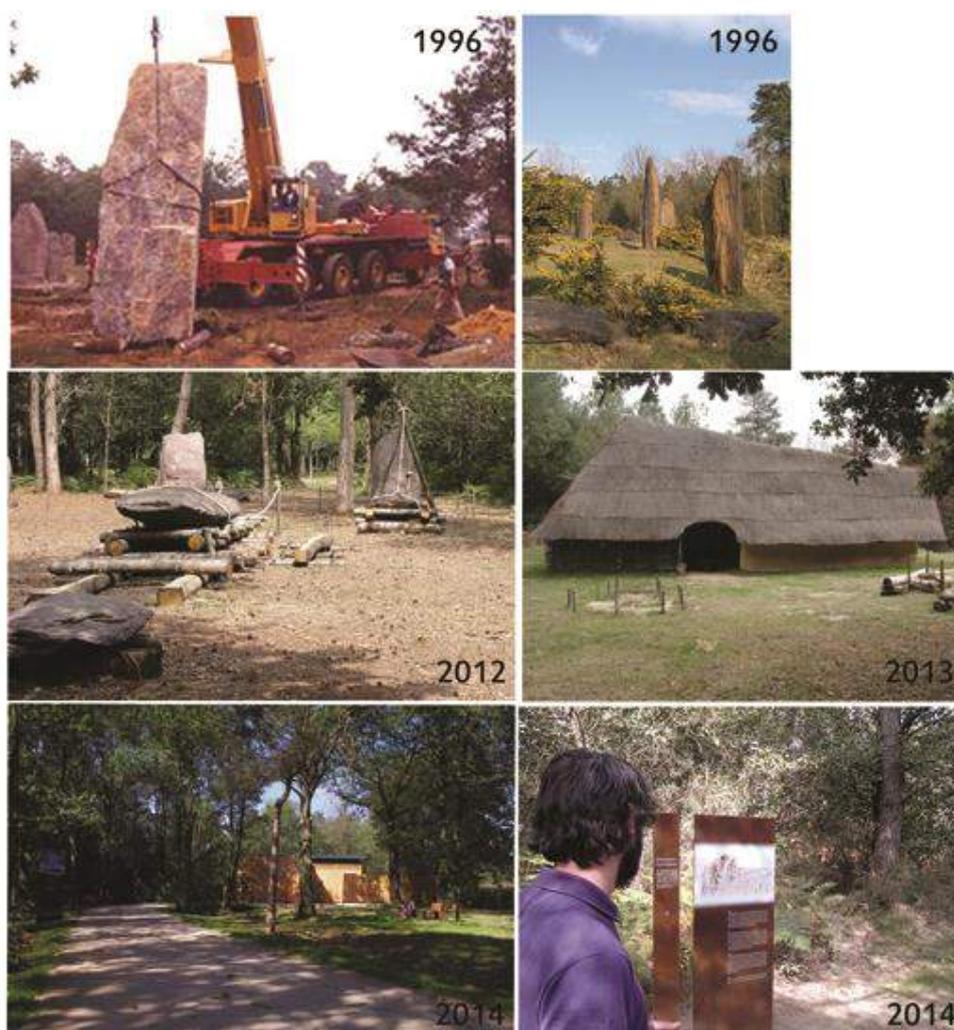


Figure 35 – Étapes de la valorisation du site des Pierres Droites depuis 1996 jusqu'à 2014

L'histoire récente du site archéologique est liée à sa mise en valeur. En effet, pendant ses fouilles, Y. Lecerf, a redressé 39 menhirs. Cette restauration a marqué le début de la valorisation du site qui se poursuit aujourd'hui encore. (cf. fig. 35). Le site fait l'objet d'action de médiation tout au long de l'année : 22 000 personnes sont venues visiter le site en 1 an (entre les 31/07/2015 et le 01/08/2016). Deux modes de médiation co existent sur le site :

- la médiation indirecte réalisée via la valorisation : sentier d'interprétation, espaces de reconstitutions, exposition au niveau du bâtiment d'accueil ;
- la médiation humaine directe s'effectuée en direction de publics variés : scolaires (1600), touristiques (3000), locaux (500), groupes constitués. Elle est réalisée sous forme de visites, d'ateliers des savoir-faire ou encore lors d'événements (cf. fig. 36).



Figure 36 – Exemples d’ateliers mettant le public en situation afin de découvrir les gestes et les savoir-faire de la préhistoire.

II-3-1 – Les visites de la prospection

Durant la prospection, nous avons réalisé des visites archéologiques de la zone de recherche notamment à l’occasion des Journées Nationales de l’Archéologie. Le public a ainsi pu découvrir une méthode de recherche archéologique différente de la fouille. Il a pu également observer des recherches en cours avec les interrogations que soulève la phase de terrain. Habituellement, nous présentons les pierres après leur description et leur analyse, c’est-à-dire une fois qu’elles ont été interprétées. Cette étape de questionnement et les moyens que l’on se donne pour y répondre a particulièrement intéressé les participants.

II-3-2 – Le bénévolat

Pour mener à bien le lourd travail de recherche des blocs, la participation de bénévoles est indispensable ; 22 bénévoles (de 16 à 53 ans) y ont participé pour un total de 34 journées (cf. fig. 37). Cette participation a l’avantage de faire (re)découvrir le site à des gens du territoire. Cet axe est très intéressant dans l’idée d’une appropriation du patrimoine par les locaux, appropriation nécessaire à la préservation du site. A travers ce bénévolat nous ne touchons pas un public nombreux mais chaque bénévole repart captivé et avec une vision totalement renouvelée du site (et de l’archéologie en général). Ils deviennent alors eux même ambassadeurs du site et de potentiels acteurs de la préservation archéologique.



Figure 37 – Exemples d’actions réalisées en collaboration avec les bénévoles (recherche, nettoyage et photographies des blocs).

II-3-3 – Les visites du site (200/ an)

Enfin, le fait que le site soit en cours de recherche est un plus pour le visiteur. Il permet de lui faire appréhender la notion de recherche encore en cours, en général et, plus particulièrement sur le mégalithisme et la notion d'hypothèse. Chaque nouvelle découverte est également intégrée aux visites, ce qui incite le public local, en quête de « nouveautés » à revenir. Ainsi, les nouvelles cartes produites, une fois présentées sous une forme accessible au public, sont un support toujours très apprécié, comme la présentation de la variété des méthodes d'investigations archéologiques.

On observe donc ici la complémentarité entre recherche – valorisation – médiation – qui fonctionne très bien et se traduit par un enrichissement mutuel.

CONCLUSIONS

Le travail d'inventaire, de description et de cartographie réalisé dans le cadre de cette étude vient conforter l'idée d'une extension du site vers l'ouest. Nous attendons les recherches à venir l'an prochain plus à l'ouest, afin d'affiner l'extension observée et, peut-être, en trouver les limites. Chaque bloc découvert est désormais identifié et cartographié.

Au sujet de la petite file de l'ensemble nord, les prospections futures aideront peut-être à mieux en comprendre la signification. Dans le cas contraire, d'autres méthodes pourront se révéler nécessaires (sondage ? ...).

La carte produite est un support incontournable pour entreprendre une gestion de la réserve naturelle adaptée au patrimoine archéologique. En effet, nous avons une nouvelle fois montré le lien entre les deux patrimoines et la nécessité de les envisager conjointement. Nous pouvons voir également que la vigilance, de mise à l'occasion de tous travaux réalisés dans le cadre de la réserve, permet de découvrir de nouveaux éléments archéologiques et surtout de les protéger. En effet, les parcelles sur lesquelles les menhirs, du moins ceux qui ne sont pas particulièrement gros, ou ceux en grande partie enfouis, sont rapidement recouverts par la végétation (fougères, ajoncs, ronces...) tombent dans l'oubli. Il est évident que des vestiges, peu ou pas visibles, ont clairement plus de chances d'être endommagés, notamment à l'occasion de travaux forestiers. En termes de préservation il reste à définir si, pour leur préservation, il est préférable de laisser ces pierres dégagées ou, a contrario, de les laisser sous de la végétation, et le cas échéant laquelle.

L'existence de ces recherche-mêmes et des documents qu'elle produit, en particulier les cartes, sont des atouts pour le développement touristique du site et, spécifiquement, pour la richesse de l'offre de médiation.

Au vu des questions qui restent en suspens, l'intérêt de la demande triennale qui permettra de poursuivre les prospections, vers l'ouest se confirme.

BIBLIOGRAPHIE

BOUJOT G, MENS E.,

2000 — *Base documentaire « Alignements de Carnac » : rapport sur l'opération de terrain (mai-juin 1998, juin-août 1999, janvier-avril 2000)*, Drac Bretagne, SRA, Rennes, 102 p.

BOUJOT G, PINET L.,

2007 - Mégalithes et pierres dressées, matériau du discours scientifique en Préhistoire : évolution et perspectives d'après les exemples de Carnac (Bretagne) et du plateau de Cauria (Corse). Actes du *Congrès du Centenaire de la Société préhistorique française, Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*, Avignon, septembre 2004. p.195-197

BRIARD J., LANGOUËT L., ONNEE Y.,

2004 — *Les mégalithes du département d'Ille et Vilaine*, Rennes, Institut culturel de Bretagne et Centre régional d'archéologie d'Alet, coll. « patrimoine archéologique de Bretagne », 122 p., p. 44-46.

BRISOTTO V.

2011 — *Rapport final d'observation du diagnostic archéologique des Pierres Droites, Monteneuf, Morbihan*. Inrap, Grand Ouest.

CASSEN S., BOUJOT C, VAQUERO-LASTRES J.

2001 — *Eléments d'architecture : Exploration d'un tertre funéraire à Lannec-er- Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique*. Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, 815 p.

CASSEN S.,

2009 — *Exercice de stèle Une archéologie des pierres dressées Réflexion autour des menhirs de Carnac*. Editions errances, 142 p.

CASSEN S., BLAIN S., Guibert P., Querré G., Chaigneau C.,

2013 — *Les pierres dressées de la forêt du Gâvre (Loire-Atlantique) : nature et origine des matériaux et premiers éléments de chronologie (14C, OSL)*, ArchéoSciences 1 (n°37), p. 173-188.

CAYOT-DELANDRE M.

1847 – *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*. Cauderan, Vannes, 562p.

D'ANNA A., GUENDON J.-L., PINET L., TRAMONI P.

2004 — *IJIS Alignements mégalithiques de I Stantari, Cauria à Sartène, Corse du sud : Fouilles programmées pluriannuelles, rapport 2002-2004*. Collectivité Territoriale de Corse, Musée de Sartène, UMR 6636 " Economies, Sociétés, Environnements Préhistoriques", 250 p., inédit.

HINGUANT S., BOUJOT C. (dir.)

2008 – *L'ensemble mégalithique de Kerdruellan à Belz (Morbihan). Rapport de fin d'opération préventive*. 1 volume, 122 pages, 74 figures, 11 tableaux, catalogue des monolithes (126 pages)

JEGOUZO P. NOBELET C.

2014 – *Géotourisme en Morbihan, petit guide géologique pour tous*. Biotope, Lèze (collection géo-tourisme), 96p.

LECERF Y

1995 – *Les mégalithes du Pays de Guer*. Document relié réalisé par le syndicat d'initiative.

LECERF Y.

2011 – Monteneuf (56) - Une carrière du Néolithique, *Bulletin de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne* (D)9, p53-61.

LELARGE K., MEUNIER N.,

2013 — Dossier de création d'un espace remarquable de Bretagne en Pays de Guer pour l'Association les Landes.

LE ROUX C.-T., LECERF Y., GAUTIER M.,

1989 — Les mégalithes de Saint-Just (Ille- et-Vilaine) et la fouille des alignements du Moulin de Cojou. *Revue archéologique de l'Ouest*. p. 5-29.

MAHE, J.

1825 — *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*. Galles, Vannes

PINET L.

2001 — *Les alignements mégalithiques de Renaghjiu (Sartène, Corse du sud). Etude et mise en valeur. Un exemple d'archéologie appliquée*. DEA sous la direction de R. Chenorkian et la tutelle d'A. D'Anna, université d'Aix-Marseille I, UFR Civilisations et Humanités, Aix-en-Provence, 2 volumes, 239 p.

TIXIER J., REDURON M., INIZAN M., ROCHE H.,

1995 — *Préhistoire de la pierre taillée : terminologie et technologie*. Cercle de recherche et d'études préhistoriques, Meudon, 199p.

ROZENZWEIG R.

1863 — *Répertoire archéologique de la France*. Département du Morbihan. Imprimerie impériale, Paris, 238p.

TARDIEU C.

2015 — *Inventaire, description et cartographie des blocs de la parcelle 1 du site archéologique des Pierres Droites – Rapport de prospection archéologique (Morbihan, commune Monteneuf)* –, 3 volumes, 41p. + annexes.

ANNEXES SUR CLEF USB :

BASE DE DONNEES

– FICHES MENHIR

– PHOTOGRAPHIQUE